

Bertrand Lavigne, le républicain
Les maires de nominations en élections
Pendant la Grande Guerre...
Le Château de Pinot



BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 21 (Mai 2001)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

Exposition : « Des calèches à l'Airbus »	1
Une villa gallo-romaine, rue Bacquié-Fonade	3
Bertrand Lavigne : un républicain dans la tourmente	5
Une commune, un maire	12
Blagnac, pendant la Grande Guerre	23
Le droit au loisir	28
L'attentat du 66 spécial	34
Le château de la Belle au Bois Dormant : Pinot	36
Léopold Galy, un pilote résistant	39

Photo de couverture : Affluence au Café du Pont de Blagnac au passage du tramway revenant à Toulouse.

Responsable de publication : Germaine Ricard

Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Gabrielle-Renée Mezeix - Jacques Sicart - Jeannette Weidknet

N° ISSN : 1169-4408

EXPOSITION : « DES CALÈCHES À L'AIRBUS »

En avril 2000, à partir d'articles parus dans notre revue, nous avons présenté une modeste exposition sur « la Communale » à Blagnac. Vingt-quatre « pages » de textes et de photos racontaient cette histoire dans le hall de La Poste avec l'aimable autorisation de Monsieur le Receveur.

Son succès nous a permis d'en tirer quelques conséquences : la prochaine exposition sera plus importante et surtout le texte sera écarté au profit de photographies.

Quel nouveau thème choisir ?

Nous avons écrit plusieurs articles sur les moyens de transports : train, omnibus, tramways, bac...

Voilà donc le sujet trouvé : se déplacer au XX^e siècle.

Oui, mais un article vient de paraître dans le numéro 20 de la revue sur « Concorde ».

Une évidence s'impose à nous : évoquer les moyens de transports à Blagnac sans englober l'aviation est inconcevable.

Aussi, de fil en aiguille, ou plutôt de « roues en roues », le projet d'exposition grandit, s'étendant géographiquement de Blagnac à Toulouse et sa région, et temporellement pour tout le XX^e siècle, avec quelques incursions dans le XIX^e. Partant de là, un titre est retenu : « Des calèches à l'Airbus ».

Dès décembre 2000, le Club des Cartophiles de Midi-Pyrénées nous ouvre ses albums de cartes postales et nous apportons les nôtres. La matière ne manque pas, le choix s'avère difficile et demande plusieurs jours.

Après réflexions, l'exposition se présentera dans des panneaux prêtés par l'Union philatélique blagnacaise ; les cartes postales agran-

dies y seront rangées par moyens de transport : calèches, cycles, tramway et bus, trains, barques, automobiles et enfin avions.

Les documents trouvés aux archives municipales de Blagnac, mis dans des cadres, rappelleront la présence de la Garonne et la nécessité d'un bac pour la traverser, en l'absence de pont.

Fin janvier 2001, tout est prêt : les cartes choisies, le nombre de panneaux arrêté selon les dimensions de la salle de la Maison de l'Histoire, les films prêtés par le Musée des Transports copiés.

Mise en place par de nombreux bras, l'exposition s'ouvre au public le 9 février et durera jusqu'au 17 mars.

Nous avons guidé plusieurs classes primaires dans la découverte des moyens de transports jugés bien lointains par ces jeunes enfants. Élégantes calèches, anciens tramways et beaux tacots les ont plutôt amusés, par contre les 36 cartes postales racontant l'histoire de l'aviation les ont attirés.

Nombre d'entr'eux s'y sont attardés. Ayant à reproduire une «image» de cette exposition, beaucoup ont choisi de ramener le dessin d'un avion : l'Eole de Clément Ader, l'Armagnac, le Concorde ou un Airbus.

Mis à part ces enfants, de nombreux Blagnacais et même des Toulousains, toutes générations confondues, sont venus se promener dans le temps avec cette exposition. Les plus âgés, un peu émus, ont partagé leurs souvenirs avec les plus jeunes.

Des questions ont été posées à Daniel, chargé de l'accueil des visiteurs. Des dialogues très cordiaux se sont instaurés, plus intéressants les uns que les autres.

Toutes ces personnes sont reparties très satisfaites, avec à chaque



De jeunes visiteurs attentifs aux commentaires.

fois quelques mots de félicitation qu'elles auraient écrits sur un «livre d'or », si nous avions pensé à le mettre à leur disposition.

Comme le dit le journaliste de La Dépêche du 19 février 2001, cette exposition convie à « une balade où chacun se retrouve, les anciens, les adultes qui ont grandi durant cette période et les enfants qui découvrent Blagnac (et sa région) autrement ».

Nous voulions faire une exposition plus importante : le nombre de panneaux est passé de 2 à 28 et réduire le texte : 5 documents seulement à lire contre 170 photographies à regarder.

Pari gagné donc, au prix de beaucoup de disponibilité et de travail !

Toutefois nous ne regrettons rien : le nombre honorable de visiteurs et de classes primaires nous récompense largement.

Nous songeons déjà à la prochaine exposition : le thème choisi partira encore d'articles de notre revue, mais peut-être des modifications apparaîtront dans la présentation.

Toutes remarques ou suggestions de votre part, ami lecteur, seront les bienvenues. D'avance, merci...

Suzanne Béret, Georges Lapoutge,
Jean-Louis Rocolle, Jacques Sicart, Jeannette Weidknet.

Nous remercions nos partenaires : le Club des Cartophiles de Midi-Pyrénées, l'Union philatélique blagnacaise, le Musée des Transports et les services municipaux : techniques, imprimerie, documentation et archives, qui nous ont apporté leur aide.

UNE VILLA GALLO-ROMAINE RUE BACQUIÉ-FONADE

Suite à des travaux de réhabilitation d'une maison de 1870, 11 bis rue Bacquié-Fonade, récemment incendiée, de nouvelles découvertes ont été faites. Cet ensemble de vestiges ne fait que confirmer la présence d'une villa gallo-romaine dans ce secteur (voir plan). Déjà en 1960 M. Gardel, alors instituteur à l'école Jean-Moulin, signalait la présence d'un mur romain lors de la pose du tout-à-l'égout rue Bacquié-Fonade.

A l'occasion de la construction du Conservatoire de Musique en 1986, situé rue Sarrazinière, tout un ensemble de murs révélait l'existence d'une salle de 90 m².

Tous les travaux effectués aux alentours amenèrent d'autres découvertes dont les plus récentes se situent à l'intérieur de la maison que nous venons de citer.

Comme le montre le plan de nombreuses structures de mur de type gallo-romain avec briques et galets de Garonne ont été mises à jour en différents endroits, ce qui laisse supposer que ces murs se prolongent selon le tracé en pointillés.

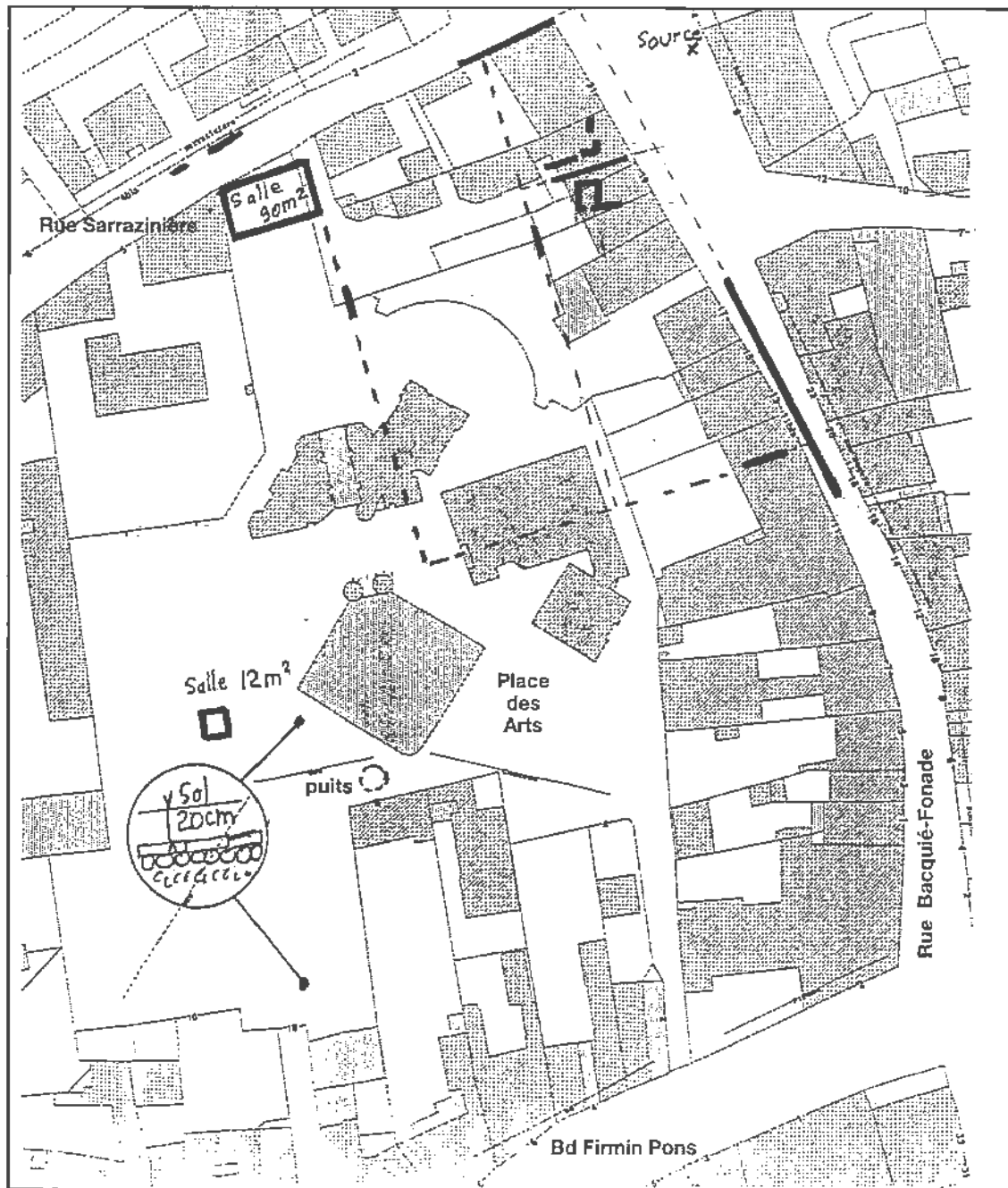
Au centre de la maison a été dégagée une cave de conception contemporaine.

Beaucoup plus intéressante a été la découverte de fragments de mosaïque qui ont malheureusement servi de remblais lors de la construction de cette maison au siècle dernier. Toutefois, tous ceux qui ont pu être récupérés ont fait l'objet d'une tentative de reconstitution. Cela a donné un dessin géométrique bleu, rosé et blanc que l'on peut voir exposé dans le hall de la mairie.

Enfin, un vieux four bâti en briques dont les restes dormaient dans les remblais garde encore son secret quant à son emplacement d'origine et son utilisation.



Morceaux de mosaïque trouvés dans la maison.



S'agit-il d'un four à pain ? Peut-être pas. Car la grande quantité de scories de fer et de briques brûlées peut faire penser à une vieille forge très active au Moyen-Âge. Ce four faisait-il partie de la villa gallo-romaine ? Rien ne le prouve vraiment mais rien ne l'infirme non plus.

Cette fouille de sauvetage n'a fait que confirmer l'existence d'une importante villa dans ce secteur.

Il est donc fort possible que des Blagnacais habitant ce quartier puissent, à l'occasion de travaux, mettre à jour des murs anciens, des morceaux de mosaïque ou de poteries. Nous souhaitons qu'ils nous fassent part de leurs éventuelles découvertes, même minimales.

Ainsi, petit à petit, se compléterait le puzzle de cette grande villa gallo-romaine datant du III^e ou IV^e siècle de notre ère.

D. Bonzom.

BERTRAND LAVIGNE, UN REPUBLICAIN DANS LA TOURMENTE

Le mardi 20 mai 1890, mourait à Toulouse, boulevard d'Arcole, des suites de sa chute d'un omnibus, Bertrand Lavigne, conseiller municipal, adjoint au Maire de 1881 à 1884, réélu en 1889, délégué à l'instruction publique, ancien maire de Blagnac, ancien sous-préfet de Saint-Gaudens puis de Villefranche.

C'était, écrit « Le Messager de Toulouse », journal de droite, « un vieux républicain et libre-penseur endurci, qui avait fait enlever les crucifix des écoles toulousaines ». On remarquera que ce faisant il s'était montré le disciple de Victor Duruy, ministre de l'instruction publique sous « l'empire libéral », et principalement de Jules Ferry, créateur de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire, indépendante d'une religion qui ne devait pas entrer en ligne de compte. Par testament du 5 mai 1884, Lavigne avait légué livres et manuscrits à l'École de Garçons, « à condition qu'elle soit laïque ».

Au contraire de la droite, « La Dépêche de Toulouse », où écrivait Jean Jaurès, lui décerne une véritable couronne civique, s'inclinant « devant la dépouille mortelle de ce bon républicain ». Le 21 mai, eurent lieu les obsèques civiles de Bertrand Lavigne, à qui la population toulousaine fit de « superbes funérailles ». En tête du cortège, les élèves des écoles laïques et le bataillon scolaire entouraient le corbillard, paré de cinq magnifiques couronnes. Suivaient, avec les membres de la famille, le secrétaire général de la préfecture, le maire et les conseillers municipaux, les amis personnels, et les membres de « la Libre Pensée ». 5.000 personnes formaient le cortège, et une foule estimée à 20.000 se pressait le long du parcours, boulevards, rue Bayard, bord du canal. Les discours, à l'entrée du cimetière, furent prononcés par le Maire, M. Ournac, puis M. Debax au nom de la commune de Blagnac, M. Serres au nom du conseil municipal de Toulouse, M. Llagonne au nom de « la Libre Pensée ».

La famille de Bertrand avait été marquée dès l'origine par le républicanisme. Pierre, forgeron, installé à Blagnac en 1763, fut maire en 1800 pour une courte période, après l'insurrection royaliste de l'an VII, qui avait touché Blagnac. Il fut remplacé par un réactionnaire. Son fils Arnaud s'était opposé le 23 Thermidor aux insurgés entrant par la rue de la Croix Blanche. Devant le nombre, les républicains de la cité se replièrent au-delà de la Garonne, rejoignant le Général Aubugeois. Celui-ci, commandant cette troupe et une trentaine de chasseurs à cheval du 14ème et quelques artilleurs, se dirigea vers Colomiers, demandant au père du futur Bertrand, qui avait franchi la Garonne à cheval, de lui servir de guide. Les factieux occupant Colomiers, après

avoir essuyé un coup de canon visant le clocher, se replièrent sur l'Isle en Jourdain, qui fut prise par les républicains. Arnaud, oncle de Bertrand, fut élu maire à son tour en 1821.

Bertrand, né le 4 mai 1814, à la chute du Premier Empire, à qui sa famille (il était le petit-fils de Pierre) permit de faire ses études de vétérinaire, entre dans la vie publique en 1846 comme adjoint au maire de Blagnac. C'est le moment où la Monarchie de Juillet, avec l'orleaniste Louis Philippe (on sait qu'il ressemblait à une poire !), mise en place en 1830, après « les 3 glorieuses » qui avaient renversé Charles X, commence à battre de l'aile, sous la poussée conjugquée des anciens nobles légitimistes soutenus par le clergé, et ce qui reste de républicains, organisés dans les sociétés secrètes (Bertrand appartient à « la Libre Pensée »). Dès 1840, avec les compagnonnages, se sont développés dans les milieux ouvriers des petites fabriques, les « cercles républicains ». Une émeute s'est produite à Toulouse en 1841, à l'occasion du « recensement », jugé inquiétant. En 1843, on a relaté un complot qualifié de « communiste » ! Une loi sur les patentes, mal acceptée, provoque une agitation dans l'année 1845. Et survient en 1847 une crise économique grave, avec hausse des prix, funeste aux milieux modestes.

B. LAVIGNE, produit de la révolution de 1848

La révolution de 1848 à Paris, relayée et quelquefois même précédée de peu dans quelques grandes villes, est accueillie à Toulouse dans l'enthousiasme, mais pas à Blagnac, plutôt amorphe : on n'y connaît paraît-il que 3 ou 4 républicains ! Les élections à la Constituante mettent en place en Haute-Garonne 8 élus sur 12 aux républicains, il est vrai modérés : les vrais démocrates, de tendance socialiste, ne sont que 2 ou 3 pour le département, une centaine à peine pour l'ensemble de la France. Ce sont pour les modérés, et même des royalistes qu'ont voté en masse les paysans.

Mais c'est un républicain bon teint qui est nommé pour la Haute Garonne, en février, comme commissaire du gouvernement provisoire. Doté de pleins pouvoirs, il va les exercer activement. Né à Limoux le 15 novembre 1790, le nommé Joly, avocat dans sa région, militant sous la Restauration avec l'opposition de gauche, ce qui lui vaut un temps de prison, se manifeste pendant la révolution de 1830. Candidat à Pamiers aux législatives au titre des « démocrates radicaux », il est élu le 5 juillet 1831. Battu par la suite, il devient député de la Haute Garonne Nord et Centre, le 2 mars 1839 par 300 voix sur 534 votants. Il est réélu en 1842. Quittant ses fonctions de Commissaire

du Gouvernement, il est promu à la Constituante le 23 avril 1848, pour siéger à « la montagne ». Le 19 août 1849, il est élu pour le Loiret, en vacance de Lamartine qui a opté pour Paris. Il vote contre la loi Falloux donnant la liberté à l'enseignement catholique. Exilé de France suite au coup d'état de Louis Napoléon, il meurt le 4 septembre 1870, peut-être d'émotion, à la chute de l'Empire.

C'est ce républicain impavide qui va nommer Bertrand Lavigne président de la Commission Municipale de Blagnac. Sa prise de fonction comme Commissaire du Gouvernement s'illustre par le remplacement des édiles nommés par le précédent gouvernement, par la révocation des personnels jugés hostiles à la nouvelle République, notamment juges de paix et percepteurs. En même temps que la nomination de Lavigne, le percepteur Destrem de Blagnac est débarqué. Le 30 avril 1848, une couronne civique est décernée à Joly lors d'une cérémonie organisée au Grand Rond par Gatien Arnoult, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, qui a été nommé président de la Commission Municipale de Toulouse.

La situation en 1848

Au moment où Bertrand Lavigne accède à la magistrature communale, quelle était la situation en France et particulièrement dans la région toulousaine ? Les communications n'ont que peu évolué depuis l'empire romain : pas de chemin de fer, bien sûr, la bicyclette est inconnue, on se déplace à pied, à cheval, en voiture hippomobile. Les diligences ne sillonnent que les grandes routes, en piteux état, les déplacements ne dépassent pas 40 à 50 kilomètres par jour. Il y a bien le télégraphe Chappe (nous avons relaté son installation sur le clocher de Blagnac), mais il est encore réservé à l'administration et à l'armée. On s'éclaire à la chandelle, même pas à la bougie, on se chauffe (très mal) au bois, il n'y a pas l'eau courante, on se baigne peu... ou pas du tout !

En politique, Toulouse est cotée, depuis 1793, comme « ville rouge », sans que cela déteigne sur Blagnac. La révolte fédéraliste girondine, patente à Bordeaux, Marseille et Lyon, ne l'a nullement touchée : le peuple et les bourgeois progressistes sont groupés dans la Société des Jacobins. Elle résistera encore un peu plus tard à l'insurrection paysanne et royaliste de l'an VII, qui déferlera jusqu'à Blagnac. Celle-ci, encore rurale, est partagée entre un certain « socialisme » et le conservatisme. Le Premier Empire réduit les Jacobins à la portion congrue, si bien que les Anglais en 1814, aussi bien par ceux-là que par les royalistes impénitents, sont accueillis en libérateurs. Après les 100 jours, la réaction royaliste, avec « les Verdets », se déchaîne : nous avons relaté le meurtre du général Ramel, et la menace ouverte contre le général Compans dans son château de Blagnac

A la nouvelle de la révolution parisienne de 1830, la bourgeoisie aidée des vieux jacobins ou de leurs fils (Lavigne n'a encore que 16 ans) chasse les « aristos » des places qu'ils ont occupées depuis 1815. On connaît le tableau de Delacroix peignant aux « trois glorieuses », « la liberté conduisant le peuple ». On y voit Marianne brandissant le drapeau tricolore, entourée de personnages visiblement tirés des « Misérables » de Victor Hugo, Gavroche un pistolet à chaque main, Marius, étudiant, avec chapeau et fusil, à côté d'un ouvrier en chemise muni d'un sabre. Le peuple réclame au pouvoir le droit de vote, alors monopolisé par les censitaires : ils sont 3.600 pour la Haute Garonne. Nous avons mentionné la résistance républicaine sous la monarchie de Juillet, à partir des sociétés secrètes. Bertrand Lavigne appartient à la « Libre Pensée ». Marius, des « Misérables », suit Enjolras aux « Amis de l'ABC », l'abaissé étant le peuple. Victor Hugo décrit l'insurrection ratée aux obsèques du général Lamarque (1832), la prise de la barricade où Jean Valjean vient recueillir Marius blessé et l'amène par les égouts à son grand-père, beau portrait de légitimiste, qui lui a refusé Cosette. Il nous plaît de citer « les Misérables », qui dépeint parfaitement la société de l'époque, la répression policière contre le peuple misérable, parfois délinquant (Ténardier) l'influence d'un clergé parfois éclairé par quelque saint homme (Mgr Muriel), la création des premières entreprises (M. Madeleine à Monfermeil).

Le décollage, à partir de 1848, et surtout 1852, vers la France moderne

Bertrand Lavigne, né à la chute du Premier Empire, va connaître successivement, directement ou par leurs effets sur la cité, la Restauration, la révolution de 1830, la Monarchie de Juillet, la révolution de 1848, la seconde république, le coup d'état du 2 décembre 1851, le Second Empire, Sedan, la « République des Jules » (Jules Ferry, Jules Grévy, Jules Favre, Jules Simon) ainsi nommée par l'historien Henri Guillemin, qui stigmatise la politique capitularde de Thiers (« Ferrière en tapinois »), le siège de Paris, Gambetta, la Commune, la Troisième République. Quel périple pour une seule existence, que nous prenons comme pleinement représentative d'une époque terrible et féconde !

« C'est bien une fois franchies les années terribles de 1848-51, écrit Georges Duby en 1972 que la société française fut vraiment engagée dans la voie d'une société nouvelle, la nôtre, en vrai (...) La machine et l'usine, le chemin de fer et le réseau bancaire, le patronat et « les classes ouvrières », (...) Ces quelques innovations, ces quelques traits parmi d'autres, qui permettent de distinguer la France de Zola de celle de Balzac, marquent bien que quelque chose, il y a quelques 25 années, s'est affirmé, quelque chose qui n'est pas différent de nous-mêmes, et dont nous ne vivons que les incessants prolongements ».

L'article est intitulé : « la machine, les puissances d'argent, et la naissance de la classe ouvrière ». En effet, le « Manifeste du parti communiste » de Marx et Engels date de 1847-48, la première Internationale ouvrière est créée en 1864. Parmi les théoriciens « socialistes », relevons Proudhon, Raspail, Blanqui, dit « l'Enfermé », qui dans sa jeunesse fut à Blagnac le précepteur des enfants de Compans. Et c'est une répression sanglante : 93 morts chez les mineurs de la Ricamarie en 1869, 13 morts à Saint-Aubin.

Période terrible donc, quand on y ajoute tous les morts de la Commune, mais aussi intellectuellement féconde : nous avons cité Victor Hugo, mais il faut y joindre Lamartine, Dumas père et fils, Théophile Gauthier, Maupassant (« Boule de suif »), Musset (« On ne badine pas avec l'amour »)... peut-être celui de George Sand (« La petite fadette »)... et puis Jules Vallès (« L'insurgé »). On évoquera aussi des poètes : Baudelaire, Verlaine, Rimbaud et les peintres : aux côtés de Delacroix, Géricault (« Le radeau de la Méduse ») décrit par Aragon dans « La Semaine Sainte », lorsque, cavalier, il accompagna Louis XVIII dans sa fuite à Gand pendant les Cent Jours, Monet (« Le déjeuner sur l'herbe » visible au Musée d'Orsay), Manet (« L'Olympia »), Cézanne (la « Sainte Victoire »), Renoir, Courbet, qui fut accusé d'avoir fait mettre à bas la colonne Vendôme, symbole impérial. A-t-on fait mieux depuis ? En tout cas autre chose... Nous n'évoquerons pas tous les musiciens français, dominés par le grand Berlioz, mais peut-être Chopin, qui fut lié à George Sand. On doit faire mention de l'ardent républicain d'Italie, Giuseppe Verdi, que connut bien Napoléon III dans ses aventures dans la péninsule : le célèbre chœur des esclaves, dans « Nabucco », fut le symbole de la révolte des patriotes contre l'occupation autrichienne.

B. Lavigne, maire de Blagnac, ses difficultés

« La proclamation de la république, dit Bertrand Lavigne, surprit tout le monde. Les royalistes furent effrayés. Les patriotes, tous ralliés au gouvernement de Juillet, l'accueillirent froidement ». Mais cependant Joly, commissaire du gouvernement, trouva bien un républicain connu, Bertrand Lavigne, pour le nommer président de la commission municipale, en remplacement des édiles en place. Le nouveau promu avait longtemps décliné cette offre, désirant rester l'adjoint du digne maire, Miquel, qui fut jugé trop âgé pour manifester le dynamisme nécessaire. Le premier soin du nouveau maire fut d'armer la garde nationale, commandée par Hilaire Lussan et Pierre Barrué, anciens sergents dans l'armée. Le deuxième, fut de créer une bibliothèque municipale.

On sait que le suffrage universel était la première revendication des républicains. Celui-ci, immédiatement réalisé, permit l'élection des députés à la Constituante, le 23

avril 1848, jour de Pâques. Les électeurs de Blagnac, conduits par le maire, ainsi que ceux des communes voisines, se rendirent au chef lieu de canton, à Toulouse, salle de la Bourse, derrière drapeaux et tambours. Joly, Pagès de l'Ariège, Gatien Arnoult, De Rémusat (celui-ci pour la droite) et huit autres furent élus. Blagnac planta son arbre de la liberté à la place consacrée depuis 1789 et 1830, et un banquet convivial fut donné le même jour à l'île de la Rignée. Au dessert, fut entonnée la Marseillaise, le Chant du départ, le Ça Ira, ce qui choqua les oreilles des royalistes du cru, accoutumés à entonner le chant des Verdets : « Aro l'aben attrapat, l'aousel de las grossos alos ! » ; l'aigle impérial en question avait été virtuellement se poser « sur le clocher de la Daurade », dans l'intermède des Cent Jours : on avait appelé « vol de l'aigle » la remontée à Paris de Napoléon après son débarquement de l'île d'Elbe.

Les élections municipales du 1er septembre entérinèrent les nominations à la Commission Municipale faites par Joly. La promulgation de la Constitution de 1848 fut faite à Blagnac le dimanche 19 novembre, sur une estrade décorée portant le buste de la République, devant la garde nationale sous les armes. Le curé Alzieu, que nul n'avait sollicité, arriva en procession, portant croix et bannière. Il bruina : il alla se réfugier sous le porche de la maison Tirul, juge de paix, connu comme bon républicain.

La dégénérescence de la révolution commença quelques jours après, le 10 décembre, avec les élections à la présidence de la république. Etaient candidats le général Cavaignac, qui avait durement réprimé les émeutes parisiennes de juin consécutives à la fermeture des « Ateliers Nationaux », Ledru Rollin, républicain avancé membre du gouvernement provisoire, et le prince Louis Napoléon Bonaparte, moins connu que le nom qu'il portait. Blagnac comptait 713 électeurs, dont 212 militaires en garnison. Sur 573 votants, Ledru Rollin obtint 149 voix, Cavaignac 66, et Napoléon 343. Sur l'ensemble de la France, ce dernier obtint 5.562.834 voix. Il avait bénéficié de la coalition anti-républicaine des royalistes, du clergé, et de la pression des officiers sur les soldats. A Blagnac, sur ses 343 voix, il fallait compter les 212 militaires, ce qui lui faisait en fait 131 voix, celles des royalistes, soit moins que les 149 républicains de Ledru Rollin..

Les bonapartistes nouveaux proposèrent par pétition la dissolution de la Constituante et l'élection rapide d'une Législative, qui affirmerait la prépondérance du Prince-Président. Blagnac fut inondé de ce texte par un « légitimiste de vieille souche » qui s'était manifesté en 1815, aidé d'un aventurier servant le camp des royalistes ralliés à Bonaparte, tous deux recommandés par le préfet. Bertrand Lavigne et le conseil municipal réagirent à cette propagande en célébrant le 6 mai l'anniversaire

re de la proclamation de la République du 4 mai 1848, par un banquet offert aux gardes nationaux. L'ancien commissaire du gouvernement Joly, venu visiter son ami Debax, demanda au Maire une invitation pour le banquet, où il fut chaleureusement accueilli. Lavigne répondit au discours adressé par Joly, et on cria «Vive la république démocratique et sociale ! », ce qui indisposa fort les monarchistes de la cité. Les élections à la Législative, le 13 mai, donnèrent la victoire aux réactionnaires : 60.000 voix en Haute-Garonne contre 32.000 aux républicains.

Le lendemain du 13 juin où une insurrection éclate à Paris suite à l'intervention de notre armée contre la république romaine, des artilleurs de la garnison occupèrent le clocher de Blagnac pour protéger le télégraphe Chappe, ce qui excita la population du village, se doutant que quelque chose de grave se passait à Paris. Les royalistes du cru, alias bonapartistes, accusèrent le maire d'un complot en liaison avec les événements de la capitale : après avoir fondu des balles, il se serait agi de s'emparer de l'arsenal de Toulouse, en prêtant la main aux républicains de la ville. Ceux-ci furent traduits en cour d'assises, et acquittés faute de preuves. Le soi-disant complot blagnacais s'effondra de même.

Dépités, les légitimistes de Blagnac s'associèrent à deux émeutes locales : l'une à l'été 1849 où à la suite d'un repas dans l'île de la Rignée, les élèves de l'Institution Lacoïnta de Toulouse se répandirent dans le village aux cris de «Vive le roi, vive Henri V» ! (Le maire fut sommé d'aller témoigner dans une procédure diligentée par le préfet). L'autre émeute eut lieu à l'automne dans l'auberge du sieur Salles, où des Toulousains et Blagnacais chantèrent des chansons royalistes et crièrent « Vive Henri V ». Quelque temps plus tard, un tailleur de Toulouse, nommé Madron, fit après boire à Blagnac un discours politique provocateur, mettant en cause le Président de la République. Les royalistes demandèrent une sanction devant une cour d'assises, qui condamna le fautif à quelques mois de prison.

Tout cela visait à déstabiliser Lavigne. Celui-ci cependant continuait à proposer à la mairie des soirées où on lisait et commentait « Le National ». L'action souterraine des royalistes et tout nouveaux bonapartistes de Blagnac, adressant au préfet rapports et dénonciations violentes autant que ridicules, finit par aboutir à un arrêté préfectoral du 5 avril 1851 suspendant Lavigne de ses fonctions, peu après d'ailleurs la révocation du garde champêtre Léonard Gendre, bête noire des opposants. Suit la suspension du Conseil Municipal, remplacé par une commission municipale provisoire, en attendant le coup d'état, qui survint le 2 décembre 1851.

Les Verdets de Toulouse et Blagnac, nouveaux bonapartistes, reprirent la même « terreur blanche » manifestée en 1815 contre les personnalités du Premier Empire. Toutes

les nuits dans le village, on arrêtait des gens, suspectés de républicanisme. Bertrand Lavigne refusa de se mettre à l'abri, n'ayant nui, en conscience, à quiconque pour ses idées, fussent-elles opposées aux siennes. Il ne fut pas inquiété, son courage et sa probité reconnus s'imposant sans doute à ses adversaires. Le plébiscite du 21 et 22 décembre, légitimant le coup d'état, donna à Blagnac, sur 500 inscrits et 420 votants; 267 oui contre 159 non. Ce non républicain, donné malgré la répression, apparaît fort honorable.

L'œuvre de Bertrand Lavigne, reconnue par les citoyens

L'œuvre de Lavigne, comme maire, est relatée dans l'ouvrage qu'on lui doit. Nous en retiendrons la fondation d'une bibliothèque communale, les importants travaux sur les chemins vicinaux, l'aqueduc en béton jeté sur le fossé-mère bordant la rue Saint-Exupère, le projet d'un système d'aqueducs souterrains destinés à recevoir entr'autres les abondantes eaux de lessive des blanchisseuses, refusé, sauf un modeste début, par le conseil municipal qui rechignait à la modernité et au coût, jugé prohibitif pour le budget. Le projet devait être repris et mené à bien sous les administrations de Ferradou et de Debax.

Cette œuvre, reconnue par les administrés, et leur opposition à un « oukase » bonapartiste à l'encontre d'un élu estimé, valut à Lavigne aux élections municipales du 12 septembre 1852, avec une liste prise en entier parmi les hommes de 48, une majorité considérable destinée à balayer la commission provisoire. Lavigne, ne voulant pas prêter serment à l'homme du 2 décembre, démissionna séance tenante. C'était d'ailleurs purement symbolique car la commission en place fut maintenue dans ses fonctions municipales, assez pour prendre une délibération émettant le vœu que « le prince Louis Napoléon soit nommé empereur des Français ». La dite municipalité, quoique désavouée par la population, se rendit en grande pompe, avec tambours et trompettes, à la revue civile organisée à Toulouse pour la venue du prince-président. Le plébiscite pour le rétablissement de l'Empire, les 21 et 22 novembre 1852, donna à Blagnac 292 voix pour le oui sur 530 inscrits, 61 pour le non, et 177 abstentions, celles-ci, relativement prudentes, apparaissant bien significatives.

Le dimanche 9 décembre, la proclamation solennelle de l'Empire, sur la place où l'arbre de la liberté avait été abattu la nuit précédente, ne provoqua aucun enthousiasme.

Malgré la répression, les républicains de Blagnac, unis dans le souvenir de Lavigne maire, n'avaient pas désarmé : les élections des 5 et 12 juillet 1855 portèrent à nouveau au conseil municipal les hommes de 48, les candidatures officielles et les pressions devant l'urne n'ayant pas suffi. Lavigne rapporte qu'il échappa de peu à l'ar-

restation pour avoir lu à un électeur à sa demande, lors du plébiscite, le bulletin qu'on lui avait remis d'autorité, sachant qu'il était illettré. Lors du scrutin municipal, un ouvrier terrassier, nommé Calac, eut l'héroïsme de déchirer publiquement, devant l'urne, le bulletin que l'adjoint du maire venait de lui remettre, et de voter avec celui qu'il prit dans sa poche. Son maître le renvoya de son poste dès le lendemain. Une nouvelle fois, désavouant la population, la municipalité bonapartiste fut maintenue. Ainsi fonctionnait, sous le second empire, le suffrage universel, conquête des républicains.

La traversée du désert

Lavigne ne nous renseigne pas sur sa vie pendant les 18 ans que dura l'Empire, qui vit, nous l'avons dit, s'établir la France moderne, avec la banque, les machines, les industries, les transports nouveaux. Profondément laïque, adhérent de « La Libre Pensée », il eut à ronger son frein devant les effets de la Loi Falloux qui donna au clergé la liberté d'enseignement, d'où le remplacement fréquent des instituteurs par les Frères des écoles chrétiennes, et le développement d'écoles privées, mieux équipées et gratuites. L'enseignement secondaire confessionnel instaura un internat payant et plutôt cher, qui fut réservé aux élites bourgeoises et aristocratiques. Le premier novembre 1850 ouvrit à Toulouse le collège libre « Sainte Marie », tenu par les Jésuites, qui grandit pendant 30 ans derrière l'abside Saint Sernin, comptant 250 élèves, faisant concurrence et portant préjudice à Sorrèze. En 1882, il fut transporté au « Caousou », toujours bien connu et particulièrement côté, encore de nos jours. Cependant, la résistance ouvrière, qui ne peut évidemment intéresser directement Blagnac, toujours rural, se développa avec l'action des militants de « l'Internationale », qui organisèrent syndicats et grèves. En 1863, des militants présentent, il est vrai sans succès, leurs candidats aux élections générales. Le 17 février 1864, le « Manifeste des 60 » est la première charte de classe du mouvement ouvrier : « Le suffrage universel nous a rendus majeurs politiquement, il nous reste encore à nous émanciper socialement » Il avait été écrit dans le Manifeste de Marx et Engels : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Née à l'occasion de l'Exposition de 1867, une « Commission Ouvrière », véritable parlement ouvrier, siégea jusqu'en 69. En novembre 68, des républicains manifestent au cimetière Montparnasse sur la tombe du député Baudin, tué comme on sait sur une barricade le 3 décembre 1851. Gambetta, dont on verra l'intérêt qu'il apporta par la suite à Lavigne, plaida au procès qui leur fut fait. L'Empire est alors contraint de devenir « libéral ». Aux élections de 1869, contre 216 pour le gouvernement, 74 opposants sont promus à l'Assemblée, dont 6 radicaux :

Gambetta, élu à la fois à Marseille et à Belleville, laisse ce dernier siège à Rochefort, le journaliste et polémiste bien connu, qui sera déporté en 1871 à la Nouvelle Calédonie à bord de « La Virginie », avec Louise Michel et d'autres communards, rescapés des pelotons d'exécution.

Napoléon, Eugénie, et Bernadette

Nous nous en voudrions de refermer la longue parenthèse du Second Empire, sans évoquer un événement, apparemment marginal, mais qui devait dépasser nos frontières, à savoir les apparitions de la vierge à Bernadette Soubirous, à Lourdes, en 1858. Napoléon III doit intervenir en personne, à la demande de l'impératrice dont on connaît la piété, et pour satisfaire l'émotion populaire, contrariée par l'obstruction initiale des autorités tant civiles que religieuses. Le miracle, la grotte et la source, furent ainsi authentifiés par l'Empire lui-même. Des mauvaises langues ont pu faire remarquer que, parmi les guérisons miraculeuses de Lourdes, pas une seule ne concerna les habitants du coin : en bons paysans sans doute pensaient-ils que cela n'était bon que pour les « étrangers », mis à part le flux d'espèces sonnantes et trébuchantes tombées de la coquille des innombrables pèlerins ! Parallèlement, les Pyrénées devinrent à la mode, et développèrent le thermalisme : Eaux Bonnes, Eaux Chaudes, Barèges, Cauterets, virent se presser, suivant les pas d'Eugénie de Montijo, une foule de curistes et de touristes venant de toute l'Europe. « J'aime le son du cor, le soir au fond des bois... » chanta Alfred de Vigny. Ce fut à la même époque que commença le développement de Biarritz, avec villas de grand luxe, hôtels et Casino, dans leur architecture baroque ou pâtissière ! Nos excuses pour avoir évoqué ces événements sociologiques qui traduisent eux aussi le développement commercial dans le Second Empire...

Le commencement de la fin du nouvel Empire

Revenons à la décrépitude impériale, à l'endroit où nous l'avons laissée. Le sénatus-consulte du 6 septembre 69 amende la Constitution de 1852, instaurant un régime semi-parlementaire. Le deuxième sénatus-consulte du 20 avril 70 va plus loin encore. Mais parallèlement à cette libéralisation au sommet, la guerre devient ouverte contre le « péril rouge ». Nous avons parlé du massacre des mineurs, de femmes et d'enfants, à la Ricamarie, par la troupe. En janvier et mars 70, deux grèves bloquent le Creusot, empire de Schneider, président de la Chambre. Emeutes à Paris le 12 janvier 70, aux obsèques de Victor Noir, tué par le Prince Pierre Bonaparte. Cependant, le 8 mai, un ultime plébiscite, grâce à une question ambiguë, conforte l'Empire une dernière fois.

Et on part à la guerre, « d'un cœur léger », alors qu'il « ne manque pas un bouton de guêtre » à notre infanterie. Nos soldats, « lions commandés par des ânes » — c'est l'opinion exprimée par Bismark — connaissent une défaite sanglante. L'Empire n'a pas à être renversé, il s'effondre. Le 4 septembre, la République est proclamée à Paris, et la province suit, et quelquefois précède.

Quelle fut l'attitude de Lavigne, pendant les 18 années de l'Empire ? Dans sa notice nécrologique, la Dépêche confirme qu'il « était plus qu'un ouvrier de la première heure : il combattit pour l'idée démocratique et républicaine à une époque où cela n'était pas sans danger. Administrateur de « l'Emancipation », il ne courba jamais sa dignité de citoyen devant le despotisme, et il fut toujours le défenseur résolu de la cause des faibles et des travailleurs. ».

Certes, il n'eut pas le panache d'un Victor Hugo proscrit refusant l'amnistie de « Napoléon le Petit ». Lorsqu'il reçut le pamphlet, l'empereur eut ce mot : « Oui, Napoléon-le-Petit, par Victor Hugo le grand ! ». Mais l'humour présidentiel n'atteint pas le niveau de l'« Ultima Verba » d'un polémiste inégalé :

« S'il en reste encor mille, je serai le millième.

S'il n'en reste que cent, je brave encor Scylla.

S'il n'en reste que dix, je serai le dixième,

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! ».

La position de Lavigne était cependant assez connue pour que Gambetta, ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire, entreprenant de faire le ménage chez les fonctionnaires impériaux, vienne le chercher dans sa loge de « La Libre Pensée » pour le nommer sous-préfet.

Née dans la défaite, la République, troisième du nom en une centaine d'années, portée sur les fonds baptismaux par le versaillais Thiers, éradicateur de la Commune, qui tire partie des monarchistes divisés sur le choix du prétendant, ne fut nommée comme telle qu'à la faveur d'un alinéa dans la Constitution de 1875, votée à une seule voix de majorité. Elle ne fut véritablement confortée que par Clémenceau et la victoire de 1918.

Après ses préfectures, Lavigne fut conseiller municipal de Toulouse, de 1881 à 1884, adjoint à l'instruction publique, réélu en 1889. Il est symbolique de noter qu'après sa mort, Jean Jaurès devait lui succéder au même poste : ancien député du Tarn, chargé du cours de morale à la Faculté des Lettres depuis 1884, collaborateur à La Dépêche de Toulouse depuis 1887, il fut élu à la municipalité de Toulouse en 1889. Fondateur en 1890 d'un Parti Socialiste unifié, il préconisa la propriété collective des moyens de production. Le premier mai, peu avant le décès de Lavigne, avait eu lieu

la première journée de la Fête du Travail, avec « les huit heures » comme mot d'ordre. Il nous a paru indispensable, à propos de la carrière de Bertrand Lavigne, dont Blagnac peut s'enorgueillir, d'évoquer l'immense stature de Jaurès, qui fut en quelque sorte son continuateur prestigieux.

Rappelons que cette Troisième République, si péniblement consolidée, fut mise à bas en 1940 à l'occasion d'une défaite qui lui fut portée à charge, par ses ennemis habituels, royalistes déclarés, militaires de « la Cagoule », anti-dreyfusards mal repentis, et nazillons de la dernière averse.

Mon grand-père paternel, de la Haute-Ariège, fut berger, dragon, puis gendarme à cheval. A la retraite, avec le permis de s'exprimer, il me conta qu'il avait eu mission de maintenir l'ordre à Albi et Carmaux pendant les campagnes de Jaurès contre le marquis de Soulages, dont il eut à garder le château. La République, bonne fille, protégeait ses adversaires, pourvu qu'ils soient de riches possédants. Il ne se disait pas socialiste bien qu'il le fut en fait, à son insu, mais simplement et fermement « républicain », comme d'ailleurs la plupart de nos montagnards. Mon père, instituteur militant laïque, assassiné par les S.S., fut déclaré « Mort pour la France ». En réalité, c'était plutôt pour la République, et non pour une France dévoyée par Vichy, qu'il avait courageusement combattue. Tous deux, à leur très modeste niveau, se situent quand même dans la ligne des Jaurès, Gambetta, Joly,... et Lavigne.

H. R. Cazalé

Bibliographie :

- Histoire de Blagnac par B. Lavigne. Réédition Eché, Toulouse, 1978.
- Collection de La Dépêche. Bibliothèque de Toulouse. Service des périodiques.
- La Révolution de 1848 à Toulouse et dans la Haute Garonne. Direction de Jacques Godechot Préfecture de la Haute Garonne. 1948.
- Histoire de la France. Direction Georges Duby. Troisième volume : 1852 à nos jours. Librairie Larousse. 1972.
- Histoire de la Commune, de Georges Soria. Introduction d'Henri Guillemin. Editions Robert Laffont pour le livre-club Diderot. 1970.
- Histoire de l'Insurrection royaliste de l'an VII par B. Lavigne. Ed. Dentu, Paris 1887.

DOCUMENTS

10 mars 1848 : proclamation « avec la plus grande pompe » de la « glorieuse Révolution » par la Commission municipale de Blagnac.

« Citoyens,

Une dynastie parjure et corrompue travaillait depuis seize ans à notre déshonneur et à notre ruine. Elle voulait nous ravir les droits acquis par tant de sang versé pour la patrie et pour la liberté. Mais le peuple dans sa juste colère a brisé en deux jours, d'une lutte héroïque et sanglante, ces orgueilleuses prétentions. La Patrie est redevenue libre et le peuple vainqueur s'est proclamé souverain, félicitons-nous en hautement... »

Des jeux se sont déroulés le dimanche 12 mars « pour célébrer dignement cette grande victoire à jamais mémorable ».

juin 1848 : une délibération de la commission municipale « dictée » par Bertrand LAVIGNE.

« Citoyens,

Dimanche prochain onze du courant nous célébrerons la fête de la concorde. Tous les citoyens sans distinction de sang, de fortune d'opinion sont invités à y prendre part. La République ne fait point d'exclusion d'idées ni de personnes. Comme une mère tendre et dévouée, elle confond tous les Français dans un même sentiment d'amour : elle les appelle tous indistinctement à participer à l'œuvre commune et à profiter des heureux résultats qu'elle doit amener nécessairement, si nous lui prêtons tous un concours sincère et désintéressé.

Elle ne veut, ne désire que la grandeur de notre chère patrie, le bonheur de tous les Français ; ce sont là ses désirs et ses vœux les plus ardents. Ils doivent être aussi les nôtres. Qui donc se refuserait à cet appel, à ces désirs, à ces besoins de la France ! Les rois disaient : divisons pour régner. Les peuples doivent dire : unissons-nous pour vivre ! aimons-nous pour être heureux ! . C'est le précepte de Dieu. Il est aussi celui des sages.

Tels sont les sentiments qui nous animent, ceux qui doivent présider à la fête de

Dimanche et qui présideront, nous l'espérons par le concours, la bonne volonté, la raison éclairée de tous les citoyens. Que chacun se rende donc à l'appel. Profitons de cette circonstance pour nous réunir et ne former qu'un même corps, qu'une même famille. Comme les enfants d'une même mère, d'une même patrie que nous devons aimer tous d'un amour sans bornes, que nous devons désirer de voir puissante et forte, afin qu'elle puisse nous donner à chacun la vie et le bonheur.

La fête commencera à une heure de l'après-midi par la plantation d'un arbre de la liberté sur la place du village. Les citoyens, les gardes nationaux sont invités à se rendre à la Mairie à cette heure pour accompagner la municipalité à cette cérémonie.

Des danses auront ensuite lieu dans l'île de Larigné où des tables seront dressées afin que chacun puisse venir, selon la mesure de ses moyens, prendre part au Banquet destiné à réunir tous les citoyens dans un même sentiment d'ordre et d'amour pour la patrie. Ce banquet aura lieu à 4 heures et demie précises.

Des commissions déléguées y maintiendront l'ordre et expulseront quiconque voudrait le troubler. L'autorité ne négligera rien pour que l'harmonie et le respect des personnes y règnent exclusivement. Les ordres les plus sévères seront donnés à cet égard. On peut donc y venir en toute sécurité.

Après le banquet, les divertissements et les danses recommenceront pour se terminer à dix heures.

Blagnac le 8 juin 1848.

Les membres de la Commission municipale ».

Signé : Delpon, Delmas, Bézard, Desclaux, Lavigne.

SOURCE

A. M. Blagnac : 1 D 16.

UNE COMMUNE, UN MAIRE

En mars dernier, comme dans toutes les communes françaises, nous avons d'un geste simple et banal de nos jours, élu nos conseillers municipaux et par là-même le maire. L'existence de ce « magistrat » remonte à la Révolution de 1789. D'élections en nominations, de nominations en élections, son histoire raconte le lent avènement de la démocratie.

Nous faisons du maire le personnage central de notre modeste exposé. Nous nous proposons de montrer comment, longtemps simple fonctionnaire, il est devenu l'élu du peuple à Blagnac et dans toute la France.

I - UN MAIRE ELU DANS CHAQUE COMMUNE

A la veille de la Révolution de 1789, quatre consuls assurent l'administration de la communauté de « Blagnac ». Le baron, Claude Amieu, les choisit chaque année sur une liste de huit présentée par les sortants.

Un conseil politique, formé de huit à douze membres pris « en principe » équitablement parmi les notables, les bourgeois, les artisans et les pauvres, assiste les consuls.

Tous se conforment aux arrêts du Parlement de Toulouse et leurs décisions doivent être approuvées par l'intendant de la province résidant à Montpellier.

Création du maire

Amené par « l'esprit du siècle des Lumières » un bouleversement sans précédent emporte, en cette année 1789, toutes les anciennes institutions.

L'assemblée Nationale Constituante prend des décisions d'une importance considérable par leur portée et leur durée. Dans la nuit du 4 août 1789, les Constituants abolissent les privilèges et les droits féodaux. Ils votent, le 26 août, la déclaration des droits de l'homme, « texte irremplaçable », selon J. J. Chevalier, réaffirmé et complété en 1946.

Désormais, « les hommes libres et égaux en droits », appartenant à la même Nation, vont vivre dans un cadre rationnel et uniformisé qui met fin aux découpages complexes du territoire provoqués par les hasards de l'histoire.

En effet, en novembre, un nouveau décret, toujours ratifié par le roi Louis XVI — sa déchéance n'est pas encore à l'ordre du jour — dessine, en abandonnant tout tracé

géométrique, le paysage de la France divisé en 83 départements, districts, cantons et 44.000 communes. Celles-ci, unités de base, grandes ou petites, épousant, faute de mieux, les limites des paroisses, ont la même organisation.

« Il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne [...] Toutes les municipalités du Royaume soit de ville soit de campagne sont de même nature [...] et le chef de chacune d'elles » portera le nom de « Maire, toute autre dénomination [...] est abolie ». Le mot « maire » qui existait déjà remplace donc tous les autres comme « échevin » ou « prévôt ».

Qui sera ce maire ? Comment le mettre à la tête de la commune ?

En décembre, l'Assemblée Constituante répond à ces questions avec force détails : les habitants des villes ou villages vont élire l'un des leurs chef « du corps ou conseil municipal ».

Mais le principe selon lequel « tous les hommes naissent égaux » n'inclue pas le droit au suffrage universel. Car, comme l'écrit Michel Offerlé « si l'on peut concevoir l'égalité civile entre les hommes, les penser comme politiquement égaux apparaît insensé ».

Les hommes sont donc divisés en « citoyens actifs » et « citoyens passifs ». Les « actifs » seuls participent au choix du maire et des officiers municipaux. Ils sont « français ou devenus français, âgés de vingt-cinq ans au moins, habitent la commune depuis un an ou plus et payent une contribution directe de la valeur locale de trois journées de travail ». Le critère de fortune écarte du vote les domestiques ainsi que « les banqueroutiers, les faillis et les débiteurs insolubles ».

Première élection

A Blagnac, sur une population totale de 1187 habitants 180 participent à cette élection les 7, 8 et 9 février 1790 dans la chapelle Saint Exupère.

Le Sieur Jean Baptiste Dupré, maître-chirurgien et donc citoyen actif, leur explique « toutes les dispositions des sages décrets » qui permettent « d'exercer pour la première fois la liberté » nouvellement acquise « de choisir parmi [eux] les officiers municipaux ». Cette sorte « d'explication de texte » n'est certainement pas superflue. Ces propriétaires terriens, exerçant parfois en plus une activité artisanale, sont pour la plupart illettrés. Se rendent-ils compte de vivre un moment exceptionnel, d'accomplir un geste important ? Nous pouvons en douter. D'autant plus que, cette

«liberté » n'apparaît pas parmi les revendications exprimées dans les cahiers de doléances.

Cette lecture faite, vu « l'heure tarde » on se contente de nommer J. B. Dupré président et B. Cabriforce secrétaire-greffier et de renvoyer la nomination des scrutateurs au lendemain 5 heures de soir. Le lendemain soir donc, François Cantayre, Antoine Mus et Jean Lussan recueillent la « pluralité des suffrages » et prêtent le serment «d'exercer en toute conscience leur fonction » de scrutateurs.

Enfin le 9 février, à 7 heures du matin, l'assemblée des citoyens actifs procède à l'élection du maire. Chacun écrit ou fait écrire le nom choisi sur un papier blanc et le donne au greffier.

François Cantayre * avec « cent suffrages » est « de suite proclamé maire ». L'après-midi, suit l'élection des « officiers municipaux au nombre de six y compris le maire », cette « communauté étant composée de mille âmes et plus ».

François Cantayre, Antoine Mus et Jean Lussan, scrutateurs, dépouillent «le scrutin» et déclarent élus dans l'ordre des suffrages « Guillaume Nadal, François Marceillac, Antoine Lussan, Jean Lussan, Antoine Marques ». Le maire et les officiers municipaux composent « le conseil municipal ».

En continuant la séance, J. B. Dupré est nommé « procureur de la commune » c'est-à-dire représentant du roi.

Ceci fait, il faut encore procéder à la nomination de douze notables — le double des officiers — pour former « le conseil général de la communauté ». Mais « les citoyens actifs » demandent « d'abrégé la dite nomination, l'heure étant déjà fort tarde et de présenter pour les douze notables » ceux qui, lors de l'élection des officiers municipaux, ont obtenu le plus de voix. Ainsi fut fait.

Avant de se séparer, J. B. Dupré rappelle que le maire, les officiers municipaux et le procureur doivent prêter serment. En conséquence « le sieur François Cantayre, maire, devant l'autel de la dite chapelle, la main levée a juré et promis à la commune de maintenir de tout son pouvoir la constitution du royaume, d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi et de remplir ses fonctions ». Suivent les serments identiques prononcés, selon le rang d'élection, par les officiers municipaux et par J. B. Dupré.

Nous sommes encore bien loin du suffrage universel, mais ce mode de scrutin a

d'autant plus d'importance qu'il concerne toutes les communes françaises et surtout qu'il sera de courte durée.

Chaque maire est élu pour deux ans. Jean Miquel en novembre 1791 et Jean Hérisson en 1794 succèdent à François Cantayre.

Ces premiers maires, aidés par les officiers municipaux, en cette période particulièrement troublée, agissent avec « sagesse » et essaient de concilier les intérêts des Blagnacais avec les directives du gouvernement.

L'abolition des privilèges, comme celui de « colombier », les obligent à s'occuper d'affaires réservées au baron. D'autres problèmes plus graves se posent : distribution des biens nationaux et communaux suivis de nombreuses réclamations, démêlés avec le curé Lasserre après la Constitution civile du clergé par exemple.

En septembre 1792, s'ajoute la tenue des registres d'état civil. Auparavant, les prêtres inscrivait les baptêmes, les mariages et les sépultures. Désormais, il faut se rendre à la mairie et non à l'église déclarer les « naissances » et les « décès », et le mariage civil devient obligatoire devant le maire ceint de son écharpe tricolore.

Lorsque le 14 juillet 1792, la proclamation de la « Patrie en danger » leur parvient, les élus se relaient à la maison commune « de jour et de nuit ».

En 1793, ils essaient, comme la Convention l'exige, de faire appliquer « la loi du maximum ».

L'agent municipal

Le 16 février 1790, Blagnac est érigé en chef-lieu de canton composé de Beauzelle, Aussonne, Seilh, Cornebarrieu et Colomiers qui, se sentant frustré, n'accepte pas cette nomination.

La Constitution de l'An III (22 août 1795) remplace les administrations communales par des « municipalités cantonales ». Cela permet de mieux les surveiller au moment où la République — Louis XVI a été guillotiné le 21 janvier 1793 — se trouve dans une situation particulièrement préoccupante, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Elle place à la tête du canton un président élu par les représentants des différentes communes. Les maires, appelés « agents municipaux », assistés d'un adjoint se voient ainsi dépossédés de toute initiative et de toute autorité.

Le Directoire nomme un « commissaire » chargé de représenter le gouvernement auprès de ce président et donc d'exercer sur lui pression et droit de regard.

Le suffrage universel devait être rétabli par la Constitution du 24 juin 1793. Mais elle

* « François Cantayre, vie privée, vie publique » : n° 1 de la revue «Blagnac. Questions d'Histoire».

ne sera jamais appliquée et celle de l'An III le rejette, car selon Boissy d'Anglas, l'un de ses inspirateurs, « nous devons être gouvernés par les meilleurs, les meilleurs sont les plus instruits », c'est à dire « ceux qui possèdent une propriété ».

En novembre 1795, Marie Joseph André Cabissol, propriétaire à Blagnac, occupe la présidence de cette administration cantonale, François Cantayre est l'agent municipal de Blagnac. En 1796, Cabissol reste président et Jean Tirul remplace François Cantayre. Chaque année voit de nouveaux personnages :

- 1797 : Bernard Marques, notaire à Cornebarrieu, président ; Michel Marques, agent municipal.

- 1798 : Bernard Marquet, tonnelier à Blagnac, propriétaire de la maison du dernier baron, rue de la Fontcouverte (rue Bacquié-Fonade actuelle), commandant en 1797 de la colonne de la garde nationale mobile, président et Bernard Delpon, agent municipal.

- 1799 : Jean Rocolle aîné, propriétaire à Blagnac, président.

Le 30 août, Guillaume Migear, propriétaire de Percin à Seilh, le remplace. Jean Louis Miquel est l'agent municipal de Blagnac en cette année 1799 qui voit la région déchirée par l'insurrection royaliste.

A mesure que la situation se dégrade, le Directoire finit par suspendre toute élection et donne au commissaire du gouvernement tout pouvoir sur l'administration locale. Cette politique de répression et de contrôle ne peut endiguer l'anarchie qui «paralyse» la République agonisante.

II - LE SYSTEME DE LA DESIGNATION

Mise à part la Seconde République, à la brève existence, ce n'est qu'en 1882 que le bulletin de vote des Français aura une influence sur la nomination du maire.

La loi de « pluviôse »

Durant le Consulat, le Premier Empire et la Restauration, la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), inspirée des idées de Sieyès et surtout de celles de Napoléon Bonaparte servira de référence. Ensuite, quelques modifications favoriseront les conseillers municipaux mais ne changeront rien pour les maires.

Tout d'abord, cette loi reprend l'aménagement territorial de la Constituante. Les départements restent la principale division administrative. En 1808, s'ajoute celui du Tarn-et-Garonne aux dépens du Lot, de la Haute-Garonne, du Gers et de l'Ariège. Les arrondissements reprennent, en plus grand, les districts de 1789. Le

PRÉFECTURE
DE LA
HAUTE-GARONNE

BUREAU
D'ORGANISATION
ADMINISTRATIVE

N° 166



Au nom de l'Empereur.

Nous Préfet du Département de la Haute-Garonne, Baron de l'Empire, Officier de la Légion d'honneur, en vertu de l'article 20 de la loi du 28 pluviôse an 8.

Trouvons pour exercer les fonctions de Membre du Conseil Municipal dans la Commune de Blagnac

Arrondissement de Toulouse.

Savoir :

le Sr. Cantayre (François) domicilié à Blagnac

remplacement de l'écad. Decidi.

Delport (Bernard) domicilié à Blagnac en

remplacement du Sr. Nony ayant résigné ses fonctions.

Les personnes ci-dessus désignées seront de suite installées, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de l'arrêté du 19 floréal an 8.

Fait à Toulouse, le 31 juillet 1812.

Fait Le Préfet, a bront par eu

Le Juge du conseil d'arrondissement

Orrière

canton redevient une simple circonscription électorale et judiciaire. Ce qui entraîne la suppression du canton de Blagnac le 17 ventôse an VIII (8 mars 1800).

Enfin, la loi de pluviôse rend leur municipalité aux communes : « Il y aura un conseil municipal dans chaque ville, bourg ou autre lieu pour lequel il existe un agent municipal et un adjoint ».

Si l'aménagement du territoire ne rompt pas avec l'oeuvre de la Constituante, il n'en est pas de même pour les institutions. Selon l'expression de Sieyès, conforme à l'esprit napoléonien, « administrer est le fait d'un seul » : le préfet dans le département, le sous-préfet dans l'arrondissement et le maire dans la commune.

Le préfet, nommé par le pouvoir central, « sera seul chargé de l'administration » au niveau du département. Il ne contrôle plus comme les agents nationaux sous la Convention ou les commissaires du Directoire, il « administre ». Mais, loin d'être « un potentat local », il sert simplement d'agent exécutif. Car, tout comme le sous-préfet ou le maire exécutent les ordres du préfet, le préfet exécute les ordres du ministre de l'Intérieur « sans les discuter ».

Ainsi les différents agents, hiérarchisés entr'eux, forment ce que Chaptal, rapporteur du gouvernement, appelle « une chaîne d'exécution » qui transmet « la loi et les ordres du gouvernement jusqu'aux dernières ramifications de l'ordre social avec la rapidité du fluide électrique ».

Le maire, dernier maillon de cette chaîne, doit sa nomination au préfet comme le précise l'article 20 de la loi de pluviôse : « Les préfets nommeront et pourront suspendre de leurs fonctions les membres des conseils municipaux ; ils nommeront et pourront suspendre les maires et les adjoints dans les villes où la population est au-dessous de cinq mille habitants ». Si une décision préfectorale n'intervient pas avant, leur mandat dure cinq ans renouvelables.

Le 1^{er} prairial an VIII (21 mai 1800), le préfet J. E. Richard, ancien membre des Cinq-Cents, passé sans états d'âme au service de Bonaparte, nomme Pierre Lavigne maire de Blagnac et Jean Rocolle aîné, fourmier, adjoint. Craignant sans doute rébellions et soulèvements, le gouvernement ordonne le désarmement total de la population blagnacaise. Ce qui, d'après B. Lavigne, provoque la démission du maire et de son adjoint. Blagnac ne fait pas exception : une véritable « épidémie de démissions » affecte le pays.

M. Carles dit Lancelot, officier de santé, ex-secrétaire-greffier de l'administration cantonale à l'époque de l'insurrection de l'an VII et Pierre Toulouse les remplacent le 27 juin jusqu'en 1804. Pierre Toulouse devient maire à son tour et laisse la place en

1809 à son adjoint Pierre Rouy, beau-frère de François Cantayre qui d'ailleurs fait partie des conseillers municipaux.

De nombreux historiens s'accordent à reconnaître les difficultés rencontrées par les préfets dans le choix des maires.

Dans cette France rurale où les gens instruits forment la minorité, il ne doit pas être aisé, en effet, de trouver les hommes « capables » de gérer les affaires communales. La fonction peut aussi effrayer certains. Sous les ordres du préfet, le maire « seul » décide. Le conseil municipal n'a qu'un pouvoir consultatif comme les autres conseils : conseils généraux et conseils de préfecture au niveau départemental, conseils d'arrondissement, appartenant tous à la « partie passive de l'administration ».

Le maire exerce des pouvoirs propres comme responsable de la commune et des pouvoirs délégués par l'autorité supérieure en tant que son représentant.

Selon les premiers, il doit conserver et administrer le domaine communal en passant des baux, concluant les actes de vente..., gérer les revenus de la commune en préparant le budget, se charger de la police municipale et rurale et prendre toutes les mesures nécessaires à la tranquillité et à l'ordre public. Au maire revient aussi l'inconfortable mission de recruter les hommes pour les besoins de l'armée, besoins qui atteignent leur point culminant sous le Premier Empire. Il rencontre là de réelles difficultés : l'enthousiasme de 1792 a laissé place aux nombreuses réticences des jeunes recrues.

En tant que délégué de l'autorité supérieure, le maire assure la publication et l'application des lois et règlements, ainsi que les mesures de sûreté générale. Il continue à tenir les registres d'état civil, surveille la répartition des impôts directs entre les contribuables et leur levée. Nos maires actuels ont hérité de tous ces pouvoirs qui, effectifs aujourd'hui, avaient, sous Napoléon, un caractère plus formel que réel. En fait, la main-mise du préfet et par là-même du gouvernement central, dépossède très largement le maire de toutes ses attributions.

Le principal devoir du maire et du conseil municipal se limite à obéir aux ordres du Ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, transmis par le préfet.

A Blagnac, en 1807, P. Toulouse et les conseillers appliquent le décret impérial du 20 novembre qui fixe les limites de la commune telles que nous les connaissons aujourd'hui. Les terres, dont la Grande Mathe, situées sur la rive droite de la Garonne reviennent à Toulouse qui cède en échange Monfort et Layrac. Ce nouveau cadastre fait partie d'un vaste projet, oeuvre du ministre des finances Gaudin, pour rendre les impositions directes plus équitables.

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE.



De par le Pooi.

NOUS AUGUSTIN-LAURENT COMTE DE REMUZAT, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Hubert de Bavière, Préfet de la Haute-Garonne,

NOMMONS aux fonctions de *Conseillers municipaux*
de la Commune de *Blagnac* — arrondissement
de *Toulouse*

M. M. *Jean-François-Alexandre Duroux, juge au tribunal civil*
et Pierre Desclaux, Médecin,
en remplacement de M. M. Fauis et Laporte.
nommés adjoints au maire.

Il sera procédé à l'installation par M. *le Maire* —
entre les mains duquel les nouveaux titulaires
prêteront le serment dont la teneur suit :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Charte constitutionnelle et
aux Lois du royaume. »

Le procès-verbal d'installation nous sera adressé.

Fait à Toulouse, le *dix-septième* jour du mois de *février*
de l'an mil huit cent *dix-sept*.



Le Préfet,

A. Remuzat

A partir du 1er janvier 1806, le calendrier républicain prend fin, comme en témoignent les registres de l'état civil tenus selon le modèle unique envoyé par le préfet. Par contre, le franc, nouvelle monnaie de tous les Français depuis 1795 et le système métrique subsistent. Dès 1804, le maire lit aux futurs époux les articles du code civil relatifs au mariage.

Pour financer les campagnes napoléoniennes, les recettes proviennent en grande partie de la vente des biens nationaux. La municipalité blagnacaise procède donc en 1813, au profit du gouvernement, à une nouvelle vente de quelques terres et îlots. Sous l'Empire et la Royauté qui le suit, les revenus des biens communaux et des octrois couvrent les dépenses des communes. Dans le but, semble-t-il, d'améliorer les rentrées d'argent, le maire Gervais Gaillard demande et obtient en 1812 un octroi aux portes de Blagnac. Cette institution « gênante » sera supprimée par Arnaud Lavigne, maire à partir de 1821.

Les termes employés pour la nomination des maires, qu'elle soit faite au nom de l'Empereur ou du Roi, ne diffèrent pas : « Nous (...) préfet de la Haute Garonne (...) nommons (...) ». Suit l'installation du nouveau maire par un personnage n'habitant pas la commune. Ainsi le maire de Colomiers, Marie Guillaume François Xavier De Lasplanes, sur ordre du préfet, « installe » Gervais Gaillard en 1815, Arnaud Lavigne en 1821, André Laporte en 1826. Pour Jean Miquel en 1830, ce sera celui de Beauzelle. A son tour, le maire « installe » les conseillers municipaux. En entrant en fonction, tous prêtent serment et jurent fidélité à l'Empereur sous le Premier Empire, au Roi sous la Restauration, au Roi « des Français » sous la Monarchie de Juillet.

La loi du 21 mars 1831

Dès 1827, des idées libérales circulent, tenant compte des nouvelles catégories sociales. En particulier, est mis à l'étude un mode d'élection pour désigner les conseils municipaux. Mais sa mise en application s'avère difficile. Villèle échoue en 1821. Le ministère Martignac encourage en 1829 une réforme d'ensemble mais la révolution de 1830 ne lui permet pas de la mettre en place.

Louis-Philippe se flatte de pratiquer « la politique du juste milieu ». Pour appliquer ce principe, Guizot prévoit « l'intervention des citoyens dans la formation des administrations municipales et départementales ». Mais dans l'esprit du ministre, seuls les notables, la « bourgeoisie », peuvent jouer un rôle.

La loi sur la réorganisation municipale du 21 mars 1831 part de ce principe. Elle met

sur pied un savant dosage entre le système électif et le système de la désignation, de façon à désavouer les techniques du « despotisme impérial », tout en évitant la direction de la « multitude ». Chaque commune aura un maire et un adjoint choisis par le roi pour les plus grandes et par le préfet pour les autres. Nouveauté importante : ils devront faire partie du conseil municipal élu pour six ans, avec renouvellement par moitié tous les trois ans, par les « élites » c'est à dire, une nouvelle fois, ceux qui payent un impôt ou « cens électoral ».

L'importance de la population de la commune détermine le nombre des électeurs « censitaires », âgés au moins de 21 ans.

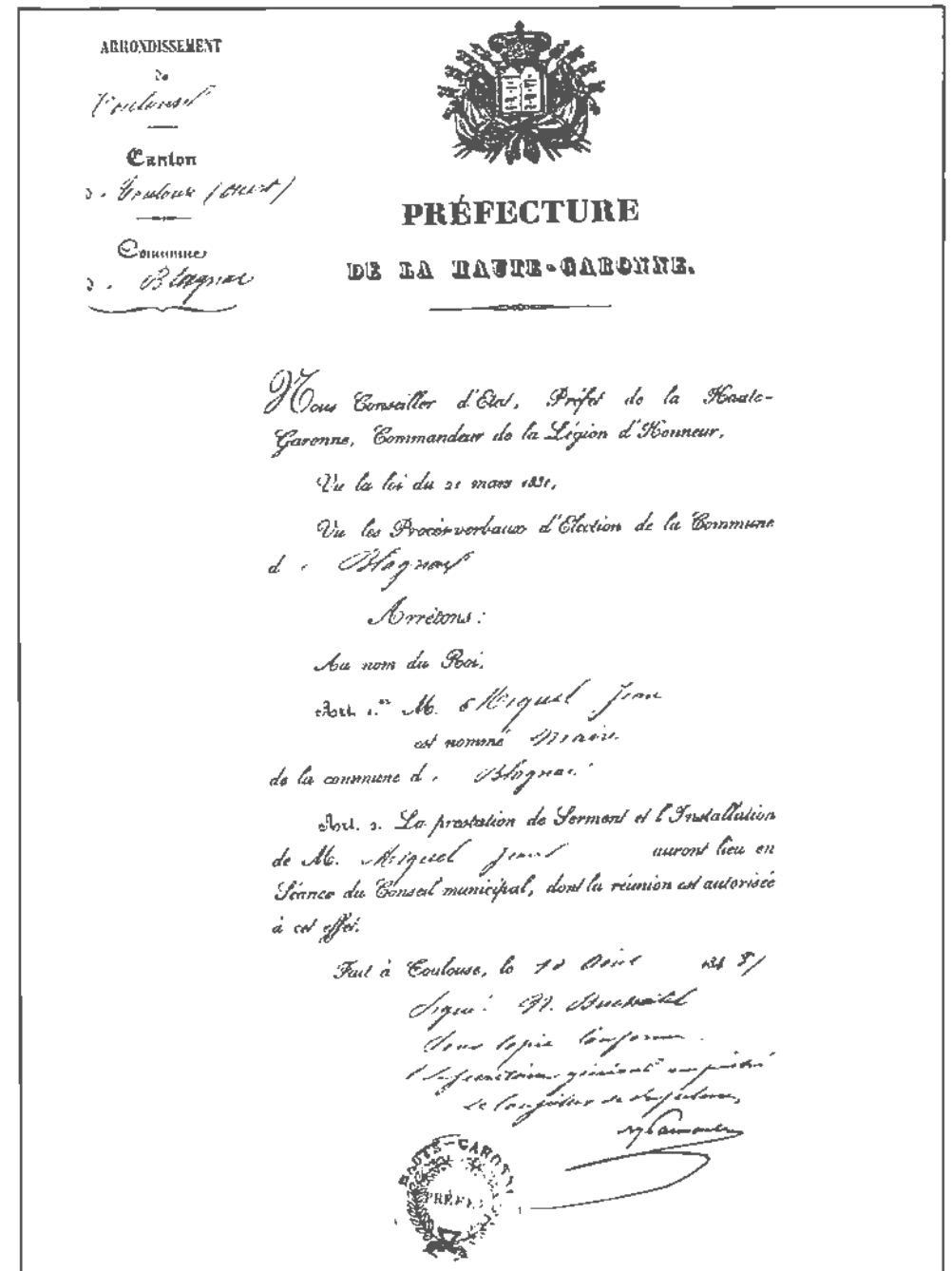
Jean Miquel, nommé maire en septembre 1830, et son adjoint Bertrand Lussan vont devoir établir la liste de ces électeurs par ordre décroissant d'imposition. Blagnac, comptant alors 1413 habitants, en « fournira par conséquent 122 ». Les réclamations affluent à la mairie, suivies d'« additions » et de « retranchements ».

Les élections « faites selon la loi » ont lieu le 9 octobre 1831. Les électeurs inscrits sur « les listes dûment publiées », convoqués individuellement, se présentent à 7 heures du matin. Avant le début du vote, Jean Miquel, maire, s'assure que la «salle est convenablement disposée » pour garantir « l'indépendance des suffrages et la sincérité du scrutin » : le bureau étant placé «de manière que les électeurs puissent circuler autour pendant le dépouillement», une table « en avant de ce bureau et entièrement séparée » de celui-ci permettant « aux électeurs dont la liste est affichée d'écrire leur vote ». Quatre personnes, « deux électeurs les plus âgés et deux électeurs les plus jeunes sachant lire et écrire », remplissent les fonctions de scrutateurs. Un secrétaire ayant été désigné, le vote peut commencer. Chaque électeur attend l'appel de son nom, exprime son choix sur un papier blanc et, avant de le remettre au maire, président du bureau, prononce le serment habituel : « Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du Royaume ». Le bulletin plié passe enfin des mains du président dans la «boîte à scrutin ». Un des scrutateurs signe en face du nom du votant.

Le dépouillement suit le processus inverse : les bulletins dépliés sont remis au président qui dicte le nom inscrit au secrétaire. Tous ces « papiers blancs » partent ensuite en fumée.

Maire, adjoint et les 14 conseillers municipaux entrent en fonction le 25 novembre 1831 et prêtent serment entre les mains du doyen, Prosper Ferradou.

Jean Miquel dit Jean Louis garde son mandat de maire de 1831 à 1848 en changeant quatre fois d'adjoint.



La population blagnacaise passe en 1843 à 1597 habitants, le nombre d'électeurs censitaires à 130 ; en 1848, on compte 1680 habitants et 135 électeurs.

Si les conseillers municipaux sortent de la « boîte à scrutin » par le vote d'une partie de leurs concitoyens et si le préfet a l'obligation de choisir le maire et l'adjoint parmi eux, leurs pouvoirs, toujours définis par la loi de pluviôse an VIII, restent minces : leurs décisions, soumises à l'approbation préfectorale, n'ayant pas force d'exécution

Le système d'élections censitaires, quoique très restrictif, aura le mérite de familiariser les citoyens avec la pratique électorale.

Il sera repris sous le Second Empire. Les lois du 7 juillet 1852 et du 5 mai 1855 réaffirment que le préfet nomme le maire mais «sans obligation» de le choisir parmi les conseillers municipaux.

Dans une délibération du 17 octobre 1852, nous trouvons « le tableau des maires, adjoint et membres composant le conseil municipal de la commune de Blagnac ». La distinction apparaît entre les « nommés » et les « élus », inscrits dans l'ordre des suffrages obtenus :

1 Rocolle Jean, géomètre, maire

2 Giscaro Louis Exupère, passementier, adjoint

Sur le registre, à côté du nom du maire et de son adjoint, il est écrit « nommés par arrêté de M. le Préfet du 25 août 1852 », tandis que le mot « élus » a été placé près de l'accolade réunissant d'un trait de plume les 16 conseillers ci-dessous :

3 Domengeau - Viguerie Charles Etienne, propriétaire

4 Desclaux Bernard Chrisostome*, officier en retraite, propriétaire

5 Debax Pierre, négociant

6 Delpon Bernard, propriétaire

7 Durand François, médecin, (n'a pas accepté)

8 Lacroix Bertrand, propriétaire cultivateur

9 Nadal Jean, propriétaire cultivateur

10 Clerc Jacques, jardinier

11 Monnereau, ancien notaire

12 Marques Jean, fils de Guillaume, propriétaire, (n'a pas accepté)

13 Rivet Jacques, marchand épicier

14 Guimbaud Pierre, passementier

15 Marceillac Barthélémy, fils d'Antoine, propriétaire cultivateur

16 Marquet Jean, gendre Higoneng, propriétaire cultivateur

17 Moncamp Bertrand, propriétaire cultivateur

18 Laux Laurent père, propriétaire cultivateur

Il est précisé en outre que « les douze premiers conseillers ont été élus à la majorité des suffrages dans l'assemblée électorale du 12 septembre 1852 » et les trois derniers le 19 septembre.

Le maire reste le « subordonné » du préfet dont les pouvoirs, déjà considérables, ont été accrus par un décret du 25 mars 1852. De simple « agent d'exécution » des directives ministérielles, il devient « l'empereur présent dans le département ». La décision lui appartient dans plusieurs domaines: approvisionnement, travaux publics, voirie, assistance publique... Le gouvernement compte aussi sur lui pour jouer un rôle d'« animateur politique ». Chapuys-Montlaviolle, préfet de la Haute Garonne en 1852, s'en acquitte fort bien comme le montrent ces quelques exemples. Le 18 janvier 1852, il demande à Jean Rocolle, encore maire provisoire, « de rédiger une adresse de félicitation à Monsieur le Président de la République ». En septembre et en octobre, il suggère au maire et aux conseillers municipaux d'émettre « le vœu » que le Prince Louis-Napoléon « soit nommé Empereur des Français ». Le 2 décembre, une circulaire préfectorale charge « les maires de réunir les conseils municipaux pour les inciter à voter les fonds qu'ils jugeront convenables pour la célébration de la proclamation de Sa Majesté l'Empereur Napoléon III qui doit avoir lieu » le dimanche suivant. Jean Rocolle installe « une estrade ornée de lauriers et de drapeaux sur la place du Puits communal pour faire la lecture de la proclamation de l'Empire ». Mais il décide, vu les ressources financières de la commune, de célébrer l'événement surtout « par des œuvres de bienfaisance » : sept enfants indigents reçoivent un pantalon et une blouse.

La pression des préfets lors des plébiscites de 1852 et de 1870 revêt une force impressionnante.

Les nouveaux moyens de communications, télégraphe et rail, permettent aux préfets de mieux surveiller leur département, mais aussi d'être eux-mêmes plus facilement sous la tutelle du pouvoir central. Le ministre entre rapidement en contact avec eux et peut les convoquer, si besoin est, à Paris.

Pierre Debax remplace Jean Rocolle en 1865. Nous avons fait sa connaissance dans le numéro 20 de notre revue, en retraçant l'histoire du moulin de Blagnac. Ce négociant en passementerie, installé à Toulouse, devenu grâce aux bénéfices de son com-

* nommé maire provisoire en 1851. Pour en savoir plus : n° 17 de «Blagnac, Questions d'Histoire».

merce un gros propriétaire terrien à Blagnac, illustre les changements qui s'opèrent à cette époque. Dans cette société bourgeoise, l'industrialisation débute avec ses conséquences.

Un triste retour en arrière

Hélas, tout près de nous en 1940, la monocratie centraliste de Napoléon Bonaparte ressuscite avec le régime de Vichy. Après le douloureux armistice, la majorité des Français, dans un immense désarroi, fait confiance au valeureux soldat de 1914, le Maréchal P. Pétain. Mais celui-ci abroge la constitution de 1875 et « liquide » la République. Il cumule tous les pouvoirs et s'intitule « Chef de l'Etat français ».

Ce régime s'inspire d'une volonté de changer à la fois les institutions et les valeurs démocratiques. « Travail, Famille, Patrie » remplace la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ».

D'après la loi du 16 novembre 1940, les conseils municipaux élus sont dissous. Les maires et les conseillers municipaux des villes de plus de 20 000 habitants sont à nouveau nommés par le ministre ou par le préfet selon leur importance. Ils n'ont plus aucun pouvoir de décision. Blagnac, encore petite bourgade, garde son maire élu, Jacques Mignard.

Parallèlement, le Général de Gaulle, réfugié à Londres, crée le 22 juin 1940 le «Comité de la France libre ». Le 28, le gouvernement britannique le reconnaît comme « chef de tous les Français libres ».

En France, à son appel, la Résistance s'organise peu à peu, réprimée tant par l'ennemi que par la police du Maréchal. La libération approchant, le Gouvernement provisoire, installé à Alger, se préoccupe des futures institutions de la France. Des Comités locaux de Libération (C.L.L.) composés de représentants des partis et mouvements de Résistance existant localement, sont prévus pour gérer les communes. A Blagnac, après concertation avec un délégué du Comité départemental de Libération (C.D.L.), Jean-Louis Puig est désigné pour remplacer J. Mignard à la mairie. Il administre avec son équipe la commune jusqu'aux élections d'octobre 1945 qui le confirment dans ses fonctions de maire.

III - LE SUFFRAGE UNIVERSEL

La Seconde République

Après les émeutes du 14 février 1848, suivies de l'abdication de Louis-Philippe, Lamartine et Ledru-Rollin proclament la République le 23 et, début mars, le suffrage universel masculin.

Celui-ci va s'appliquer tant sur le plan national que sur le plan local avec l'élection des conseillers municipaux dans les communes de moins de 20 000 habitants.

En fait, vu la brièveté de cette république, sa portée sera plus nationale que locale avec l'élection du « Président de la République » Louis-Napoléon Bonaparte dont on connaît les conséquences. A Blagnac, sur 1680 habitants et, d'après B. Lavigne, sur « 713 électeurs dont 212 soldats ou officiers en garnison dans la commune depuis cinq à six mois », Louis-Napoléon Bonaparte obtient 343 voix sur 573 votants, devançant Ledru-Rollin et Cavaignac.

Dès le 9 mars 1848, « le Commissaire du Gouvernement dans les départements de la Haute-Garonne et du Gers », L. Joly, considérant que « le Gouvernement Républicain doit trouver dans ses agents un concours empressé et un entier dévouement » arrête « au nom du Peuple » et « vu les rapports qui [lui] ont été adressés sur la municipalité actuelle de Blagnac » que « le maire, adjoint et conseil municipal de la commune de Blagnac sont dissous ».

Il nomme le « citoyen » Bertrand Lavigne, vétérinaire, président de la commission municipale composée de cinq membres : Bernard Desclaux, Gervais Delmas, Jean Bézard, Jean-Philippe Gibert et Bernard Delpon.

D'après Jacques Godechot, « à Blagnac la proclamation de la République a surpris tout le monde, effrayé les royalistes », d'autant plus que Blagnac «ne comptait que trois ou quatre républicains ».

Pour ranimer le sentiment patriotique défaillant et rallier plus de partisans, B. Lavigne organise « en grande pompe », dès le dimanche 12 mars, une fête avec jeux et danses, précédée à « une heure de l'après-midi » par le défilé de la garde nationale qui est allée « sur les places publiques proclamer l'avènement du Gouvernement Républicain ».

Les officiers et caporaux des deux compagnies, grenadiers et chasseurs, de cette garde nationale, ont été profondément « épurés » par B. Lavigne deux jours avant cette fête, car « plusieurs n'offrent point de garantie et de dévouement désirables ». Il procède donc « d'office » à de nouvelles nominations.

Le 11 juin suivant, les habitants sont conviés à une nouvelle célébration : celle de «la fête de la concorde » avec plantation de l'arbre de la liberté sur la place du village et un banquet dans l'île de Larignée. (voir page 11)

Le 30 juillet, tous les hommes blagnacais élisent 16 conseillers municipaux dont la liste suit avec le nombre de suffrages obtenus.

1 Ferradou Prosper, propriétaire - 259

- 2 Desclaux Bernard, Chrisostome, propriétaire - 173
- 3 Lacroix Bertrand, cultivateur - 173
- 4 Garric Jacques, cultivateur - 172
- 5 Rouquier Antoine, cultivateur - 172
- 6 Delpont Bernard, propriétaire - 171
- 7 Rocolle Jean Grisot, cultivateur - 169
- 8 Lavigne Bertrand, vétérinaire - 168
- 9 Méliorat Arnaud, père, cultivateur - 168
- 10 Delmas Gervais, cultivateur - 168
- 11 Rivet Jacques, marchand - 164
- 12 Monereau, ex-notaire - 161
- 13 Debax Pierre, propriétaire - 161
- 14 Bézard Jean, marchand - 160
- 15 Pradines Salvy, aubergiste - 150
- 16 Lussan Hilaire, menuisier - 144.

Ces « citoyens élus » se réunissent le 31 août à la mairie sous la présidence de Prosper Ferradou « premier du tableau ». « En exécution des articles 10 et 11 du décret du 3 juillet 1848 », ils doivent choisir, au sein de ce conseil, le maire et l'adjoint, « au scrutin secret et individuel à la majorité absolue des suffrages » et « par vote de ballottage au 3^e scrutin, en cas d'insuffisance des deux scrutins précédents ».

Dès le premier tour, Bertrand Lavigne obtient 13 voix. Le président le proclame donc maire. La nomination de l'adjoint demande deux scrutins. Jean Bézard recueille alors 8 suffrages.

Cette municipalité ainsi constituée entre en fonction le 1^{er} septembre 1848.

Le 19 novembre, la Constitution de 1848 est promulguée. Le nouveau maire en fait la lecture du haut d'une « estrade décorée de drapeaux, de lauriers et de tentures servant de trophée à un buste de la République ». Cette lecture est « accueillie par des acclamations unanimes ».

Chaque maire veut donner ainsi l'impression que les Blagnacais sont tout dévoués à sa personne et au régime en place. Gervais Gaillard, en 1816, annonce sa nomination ou celle des conseillers municipaux devant « nombre d'habitants » qui applaudissent « par les cris de : Vive le Roi ».

D'après la Constitution de 1848, le conseil municipal détermine par ses délibérations la politique municipale et le maire la met en œuvre, la réalise. Cela dénote une

avancée considérable par rapport aux régimes précédents et suivants. Dans les délibérations et dans son livre, B. Lavigne apparaît fortement pénétré de ce rôle de maire. Les événements abrègent son mandat et mettent un terme à la première tentative de vote populaire pour élire les édiles municipaux.

La République des Maires

Après la défaite de Sedan en septembre 1870 et de nombreuses tergiversations dues aux partis conservateurs, la III^e République est fondée en 1875. Elle s'appuie sur le peuple devenu « souverain » par le suffrage universel, « base de toute organisation politique et sociale » selon Gambetta, étendu à toutes les élections.

Sur le plan local, ce suffrage fonctionne pour l'élection des conseillers municipaux, mais le souvenir de la Commune retarde son application à celles des maires.

En 1870, le nouveau pouvoir nomme des municipalités provisoires : à Blagnac, Joseph Bézard, maire et Pierre Lacombe, adjoint.

Le 12 août 1876, l'élection est rétablie « provisoirement » : 14 conseillers municipaux sur 16 choisissent Raymond Bénazet comme maire.

Enfin, la loi du 23 mars 1882 rend définitivement au conseil municipal le droit d'élire le maire et l'adjoint. Le principe étant acquis, la loi du 5 avril 1884 — loi fondamentale servant encore de base — définit les compétences de chacun : maire et conseillers municipaux élus pour quatre ans.

Félix Debax* sera le premier maire blagnacais à l'appliquer. Cette loi précise son double rôle : agent exécutif du conseil municipal qui « règle par ses délibérations les affaires de la commune » (article 61) sous le contrôle du préfet et agent de l'Etat. A ce titre, ses attributions portent notamment sur la publication et l'exécution des lois, règlements et décisions émanant du gouvernement, la police, l'état civil.

Ses pouvoirs le rapprochent du maire napoléonien et de celui souhaité par la Constitution de 1848 mais, cette fois, sa responsabilité effective l'engage et cela dans la durée.

En 1848, l'analphabétisme concerne la moitié de la population. Le gouvernement de la III^e République, conscient des conséquences de l'illettrisme, fonde l'école laïque, gratuite et obligatoire** pour tous, pensant avec Jules Ferry que « lorsque toute la jeunesse française se sera développée, aura grandi sous cette triple étoile de la gra-

* Voir le n° 19 de la revue «Blagnac, Questions d'Histoire».

** Voir les N° 7 et 8 de la même revue

tuité, de l'obligation et de la laïcité, nous n'aurons plus à craindre des retours du passé car nous aurons pour nous en défendre (...) l'esprit de toutes ces générations nouvelles, de ces jeunes et innombrables réserves de la démocratie républicaine, formées à l'école de la science et de la raison, et qui opposeront à l'esprit rétrograde l'insurmontable obstacle des intelligences libres et des consciences affranchies ».

Ainsi imprégnés de l'amour de la République, débarrassés de l'influence du clergé et des notables, ces nouveaux adultes capables intellectuellement de comprendre le lien existant entre le bulletin de vote et leur vie quotidienne, deviennent dans toutes les couches sociales de vrais « citoyens ».

La République s'enracine profondément grâce à ce peuple et à son représentant le plus proche de lui : le maire. Ces maires, désintéressés puisque bénévoles, mettent sans compter leur temps et leur intelligence au service de la collectivité. La République a besoin d'eux, aussi elle aime à les célébrer en conviant par exemple ceux des chefs-lieux des départements à de grands banquets comme en 1889 et 1900.

La guerre de 14-18 renforce l'importance du maire dans l'organisation du pays. En plus de ses attributions ordinaires, il assume des charges telles que les réquisitions, le logement des réfugiés et surtout le pénible devoir d'aviser personnellement les familles du décès d'un fils ou d'un mari « tombé au champ d'honneur, mort pour la France ». A Blagnac, la visite de Charles Toulouse devait être particulièrement redoutée.

Tout au long du XX^e siècle, les maires* blagnacais, soucieux de l'intérêt de leurs administrés, tiennent compte des mutations technologiques et sociales. Ils passent du bec de gaz à l'électricité, du puits communal à l'adduction d'eau généralisée, adaptent la voirie à la circulation automobile, l'urbanisme à la croissance démographique, les équipements aux nouveaux besoins tant sportifs que culturels.

Le vote pour tous

« Plus que pour manier le bulletin de vote, les mains des femmes sont faites pour être baisées ». Ce propos du sénateur Bérard en 1919 reflète bien l'esprit de l'époque. Il faudra attendre 1944, avec l'ordonnance du 21 avril, pour qu'enfin « l'universel » prenne en compte « la moitié de l'humanité », c'est-à-dire les femmes.

Nous ne nous étendrons pas sur les luttes féminines et l'obtention du droit de vote, ce sujet ayant été traité dans le numéro 9 de notre revue.

* On trouvera dans les n° 14 et 16 de la revue « Blagnac, questions d'histoire » des renseignements sur Jean Rivet, Adrien Ginestet et Jean-Louis Puig.

Tous les citoyens français, même les militaires interdits de vote de 1872 à 1945, deviennent, après la seconde guerre mondiale, « égaux » en matière d'électorat et d'éligibilité, sans autres distinctions que l'âge, la résidence et la non-condamnation. Les femmes votent, mais peu accèdent à des postes importants dans les rouages gouvernementaux. Pour y remédier, la loi du 6 juin 2000, dite de la parité, tend à favoriser « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ».

Ce qui vient de se traduire, pour la première fois, aux élections municipales de mars dernier dans les communes de plus de 3500 habitants, donc à Blagnac, par des conseils municipaux « féminisés » en place pour six ans.

Par un chemin différent de celui des conseillers municipaux, le maire, dont l'origine remonte à 1789, a lentement acquis sa légitimité dans la commune grâce au suffrage universel indirect, même si ce dernier qualificatif a perdu de sa signification avec le système de « la tête de liste ».

Malgré la restructuration territoriale avec la loi de décentralisation de 1992 et l'intercommunalité, le maire d'aujourd'hui peut encore s'approprier l'affirmation de Condorcet : « Mandataire du peuple, je ferai ce que je croirai le plus conforme à ses intérêts ».

Suzanne Béret

Sources et Bibliographie

- Archives municipales de Blagnac :
Série D : 1 D 8 à 1 D 30.
Série K : 1 K 5, 1 K 13, 1 K 39, 1 K 46.
Série S : S 13.
- Bulletin des Lois numéro 835-31 mai 1884.
- Journal officiel de la République française : 26 mai et 10 décembre 1998, 7 juin 2000.
- Le courrier des Maires : janvier 2000.
- [http : // amf.asso.fr](http://amf.asso.fr)
- [http : // politique.org](http://politique.org).
- [http : // service-public.fr](http://service-public.fr)
- Nouvelle histoire de la France contemporaine - Editions du Seuil : volumes de 1 à 10.
- BODINEAU (Pierre) et VERPAUX (Michel), « Histoire de la Décentralisation », éditions PUF, Paris 1964.
- BOUVIER-AJAM (Maurice), « Manuel technique et pratique du maire et des élus et agents communaux », éditions sociales, Paris 1964.

- CHEVAL LIER (Jean-Jacques), « Histoire des institutions et des régimes politiques de la France-1789-1958 », éditions A. Colin 2001.
- ECHE (Guy), « Blagnac, ville ou village », Toulouse, Eché 1985.
- GIRAUD (Michel), « Raconte-moi, Marianne », éditions J.C. Lattès, 1984.
- GODECHOT (Jacques), « La Révolution de 1848 à Toulouse et dans la Haute Garonne », Toulouse, 1948.
- LAVIGNE (Bertrand), « Histoire de Blagnac », réédition Marseille, Lafitte, 1978.
- OFFERLE (Michel), « Histoire du suffrage universel », éditions Gallimard, 1993.
- TULARD (Jean), « Dictionnaire Napoléon », éditions Fayard, 1987.

Maires et adjoints blagnacais de 1900 à 2001 et quelques dates-repères

1900-1909 : Jean RIVET, maire ; Jean GARRIC, adjoint.

- Loi du 1^{er} juillet 1901 sur la liberté d'association.

1903-1913 : Jean GARRIC, maire ; Guillaume MARCEILLAC, adjoint jusqu'en 1912 puis François VIE.

1913-1919 : Charles TOULOUSE, maire ; Jean-Bernard VIE, adjoint.

- Loi du 29 juillet 1913 ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales. Vote avec enveloppe et isolement, le votant introduit lui-même son bulletin dans l'urne.

1919 - 1925 : Etienne CARLES, maire ; Hilaire MARCEILLAC, adjoint.

- Loi du 8 juin 1923 : les bulletins sont mis à la disposition des électeurs dans la salle de vote.
- Loi du 20 mars 1924 : distribution à domicile des cartes électorales.

1925-1935 : Adrien GINESTET, maire ; Pierre BEZARD, adjoint jusqu'en 1928, puis Antoine BONIFAS.

1935-1944 : Jacques MIGNARD, maire ; Antoine BONIFAS, adjoint, puis Baptiste COLMEL.

- Ordonnance du 21 avril 1944 : suffrage universel masculin et féminin. Egalité devant l'électorat et l'éligibilité.

1944 (août)-1945 (octobre) : Jean-Louis PUIG, chef du comité local de libération remplace J. MIGNARD.

- Ordonnance du 17 août 1945 : les militaires redeviennent électeurs et éligibles.

1945 (octobre)-1965 : Jean-Louis PUIG, maire ; François BEZARD, Françoise BEZIAT, adjoints jusqu'en 1947, puis Denis MASSE et Jean AMIEL jusqu'en 1959 et enfin Denis MASSE, Jean AMIEL et Pierre RABARY.

- Loi du 9 mai 1951 : l'inscription sur les listes électorales devient obligatoire.
- Loi du 28 juillet 1953 : le nombre des conseillers municipaux qui varie en fonction de la population devient impair.

- Loi du 6 novembre 1962 : l'élection du Président de la République se fera au suffrage universel direct.

1965-1995 : Jacques PUIG, maire ; Jean AMIEL, Pierre MONDINE, Yves GALAUP et Raymond DEBAX adjoints jusqu'en 1971 ; puis Jean MAGA, Raymond DEBAX, André FIDENCI et Juliette BARTHES jusqu'en 1977 ; les mêmes plus Marcel DAURIAC, Roland LE MINOUS, Jacques RAYNAUD et Gisèle PENNA jusqu'en 1983 ; les mêmes plus Jean PEYRAT jusqu'en 1989 ; de 1989 à 1995 : Gisèle PENNA, Roland LE MINOUS et Raymond DEBAX sont remplacés par Monique COMBES, Pierre CHAMFRAULT, Pierre GADAL et Jean THOMAS.

- Loi du 10 mai 1969 : légalisation des machines à voter.
- Loi du 5 juillet 1974 fixant à 18 ans l'âge de la majorité.
- Loi du 8 décembre 1983 : les naturalisés français sont électeurs dès leur naturalisation.
- Loi du 30 décembre 1988 : l'urne devient transparente. L'électeur signe lui-même la liste d'émargement.
- Loi du 23 juin 1992 ouvrant la possibilité pour les citoyens européens de participer aux élections municipales françaises.

1995 (25 juin)-1996 (24 novembre) : Jacques PUIG, maire ; Jacques RAYNAUD, Juliette BARTHES, Pierre CHAMFRAULT, Pierre GADAL, Monique COMBES, Jean THOMAS, Anne LAMORT de GAIL, Bernard KELLER, Raymond HARAN, adjoints.

1996 (24 novembre)-2001 (25 mars) : Bernard KELLER, maire, remplace Jacques PUIG, démissionnaire.

- Loi du 6 juin 2000 stipulant l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, dite « loi de la parité ».

2001 (25 mars) : Bernard KELLER, maire ; Bernard LOUMAGNE, Pascal BOUREAU, Monique COMBES, Jean-Paul TEJEDOR, Denise COUFFIGNALS, Maurice BIDOUILH, Françoise FOLI, Françoise LABORDE, Marie-Christine CHAGNEAU, Corinne BUISSON, adjoints.

BLAGNAC, PENDANT LA GRANDE GUERRE 1914-1918

Une guerre entre Européens est une guerre civile.

Victor Hugo : Carnets.

28 juin 1914 : L'assassinat à Sarajevo de l'archiduc-héritier d'Autriche par un étudiant serbe a pour conséquence l'entrée en guerre de l'Autriche contre la Serbie.

L'engrenage fatal des alliances entre pays entraîne la mobilisation générale en Europe. L'Allemagne soutient l'Autriche-Hongrie alors que la France et l'Angleterre prennent le parti de la Russie protectrice de la Serbie.

La guerre éclate en août 1914 sur le front occidental entre la France et l'Allemagne. Pendant quatre ans, les deux armées s'affrontent avec férocité et les soldats des deux camps connaissent les pires souffrances. La victoire est finalement française mais au prix de 1.450.000 morts et 3.000.000 de blessés.

La guerre 1914-1918 est l'une des plus grandes tragédies de notre histoire.

Blagnac est alors un petit village peuplé d'environ 1800 habitants. Bien loin des champs de bataille, il est pourtant le cadre de nombreux événements liés au conflit et dans chaque famille blagnacaise, au moins un être cher se bat sur le front.

Aussi l'inquiétude remplace-t-elle souvent la bonne humeur propre aux villageois. La « Belle Epoque » est bien terminée.

LA VIE QUOTIDIENNE

A Blagnac comme partout en France, les hommes en âge de combattre sont envoyés vers le front et le grave problème de pénurie de travailleurs se pose immédiatement. On assiste alors au début de ce qui deviendra l'une des plus belles révolutions du vingtième siècle : poussées par la nécessité mais aussi le goût du dépassement de soi, les femmes assurent le remplacement des emplois avec une ardeur admirable et une faculté d'adaptation surprenante.

En peu de temps, souligne l'historien Gabriel Perreux, il n'est pas de poste confié à des hommes sans titulaire féminin. Le général Joffre, chef de notre armée, affirme même que si les françaises s'arrêtaient de travailler, la France perdrait la guerre. La paix revenue, l'émancipation des femmes par le travail n'arrêtera pas de progresser. Les pires causes peuvent donc parfois avoir les effets les plus positifs.

Pendant le conflit, les vaillantes blagnacaises assurent avec succès travaux des

fermes et des champs, gestion des magasins et des administrations. Les ouvrières des usines toulousaines se rendent à leur travail grâce au tramway « Blagnac - place Esquirol par Purpan » dirigé par une conductrice. La garde de leurs enfants est le plus souvent confiée aux grands-parents qui assurent la surveillance et, pour les élèves des écoles primaires de Blagnac, le suivi de la scolarité.

Dès 1915, la vie du village devient difficile en raison de l'augmentation de plus en plus forte du prix des produits alimentaires dont l'approvisionnement est souvent irrégulier comme en témoigne cette annonce parue dans le journal « L'Express du Midi » du 11 janvier 1916 : « Le pain en région toulousaine : la société l'Épargne regrette de ne pouvoir répondre favorablement aux nombreuses demandes de pain qui lui sont faites. La fabrication qui, par suite de multiples problèmes, était descendue au-dessous de 3000 kilos par jour est remontée à 6500 kilos ».

De plus, les très nombreuses réquisitions effectuées pour le besoin des armées déstabilisent les entreprises agricoles. A Blagnac, elles concernent blé, avoine, fourrage, bois de chauffage, laine, légumes, vin et farine mais aussi bœufs, vaches et surtout charrettes et chevaux (Archives municipales de Blagnac. Dossier réquisitions 1914-1918).

Dès les premières années du conflit, le nombre des blessés est si élevé qu'il est nécessaire de les répartir sur l'ensemble du territoire. L'hôpital militaire, établi au couvent des Trappistes situé en bord de Garonne, permet aux Blagnacais de faire preuve d'une générosité d'autant plus exemplaire que les privations ne leur sont pas épargnées. Le spectacle de tant de souffrances et les récits des soldats meurtris leur révèlent la dure réalité de cette guerre à laquelle tant d'hommes du village participent. De nombreux articles parus dans le journal « L'Express du Midi » concernent les événements survenus à Blagnac pendant ces années sombres :

- **3 octobre 1914** : Pour nos blessés :

« Avec une patriotique abnégation qui prend source dans la plus exquise charité, nos bonnes trappistes ont évacué leurs locaux réguliers pour se blottir dans des réduits afin de faciliter l'établissement d'un hôpital provisoire. La population les seconde avec la plus généreuse émulation ».



Hôpital militaire.

- 6 novembre 1914 : Pour l'hôpital de Blagnac :

« Nous recommandons d'une manière particulière au patriotisme et à la charité de nos lecteurs l'hôpital militaire privé numéro 326 installé au monastère des trappistes de Blagnac. Tous les dons en nature ou en argent seront reçus avec reconnaissance. »

- 23 septembre 1915 :

« Dimanche, à l'hôpital de Blagnac, dans le couvent si hospitalier des trappistes, a eu lieu une émouvante cérémonie. L'on décorait de la croix de guerre le brave sergent Epinay. Les blessés et malades de l'hôpital étaient rassemblés face au drapeau lorsque le major Hérault, médecin-chef de l'hôpital, s'approcha du sergent Epinay, le félicita de sa belle conduite devant l'ennemi et lui épingla la croix de guerre. A onze heures, sur une table magnifiquement décorée défila un menu des mieux soignés. Après le café, la fête s'est terminée brillamment par un concert organisé par Max Leroy, directeur de la revue « le Magicien ». On a pu applaudir le chansonnier Paul de Max, Madame Choisy, la fine diseuse de l'«Eldorado», Max Leroy, le célèbre illusionniste de l'«Alhambra» de Paris. Le concert s'est terminé par la revue «Tricolore» en un acte de Max Leroy, interprétée par tous les soldats.

- 30 janvier 1915 : Les enfants de Reims à Blagnac.

«Quelques enfants reimois viennent d'être dirigés vers notre localité. Ils ont été

confiés aux charitables familles qui en avaient fait la demande. Dans ces foyers hospitaliers, ces chères et intéressantes victimes de la barbarie teutonne reçoivent les soins physiques et moraux que comporte leur triste situation. Les familles H. Bacalerie, Baronnet, P. Marceillac, Retournat et Thédié sont privilégiées. D'autres attendent. Le dévouement est à la hauteur des événements que nous traversons».

Reims, ville pour son malheur située sur la ligne des combats, subit pendant quatre ans un véritable martyre. Dès septembre 1914, les Allemands, à défaut d'avoir pu la prendre, décident de la laisser en ruines en la bombardant impitoyablement jour et nuit. «Rien ne peut dépasser l'horreur de ces journées où les cadavres des hommes, des femmes et des enfants restèrent amoncelés huit jours dans les rues sans pouvoir être enlevés», écrit l'historien Gabriel Perreux en décrivant les premières canonnades.

Les petits Reimois ont donc connu les pires terreurs avant d'être évacués vers notre région et l'absence d'un parent près d'eux indique qu'ils sont probablement orphelins. La guerre n'épargne pas les enfants.

- 1^{er} septembre 1916 : Soldats allemands à Blagnac.

«Quelques-uns uns de nos propriétaires terriens ont employé pour les dépiquages des prisonniers de guerre allemands. Ils pourront écrire aux leurs de quelle façon nous les avons traités. On doute que les nôtres fussent aussi bien chez eux...».

Les innombrables prisonniers allemands sont répartis dans toute la France pour éviter leur concentration. Dès 1915, Toulouse en accueille plus de mille, rapidement employés à diverses tâches en fonction de leurs compétences, notamment dans la construction et dans l'agriculture. Au spectacle de



Prisonniers allemands.

ces ennemis en uniforme travaillant dans les champs avec la même ardeur que nos paysans du même âge partis vers l'enfer des combats, les Blagnacais se posent probablement l'éternelle question : Comment des jeunes gens si semblables en sont-ils arrivés à se faire tant de mal ?

Nouvelles du front :

- 9 novembre 1914.

« Nous apprenons avec une vive satisfaction la citation à l'ordre du jour de notre bien cher ami Henri Cassagne qui, à l'attaque de Saint Rémy, est allé sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie atteler un canon dont l'avant-train avait été renversé dans un fossé et dont les attelages étaient tués. Chaleureuses félicitations de ses compatriotes blagnacais. »

- 22 juillet 1915.

« Nous devons inscrire en bonne place le soldat du 59^{ième} régiment d'infanterie Georges Delmas, de Blagnac, proposé pour la médaille militaire. Dans un combat à la grenade, Delmas fut enterré dans une tranchée que les Allemands avaient fait sauter. Ses camarades le croyaient mort mais, par une contre attaque, ils reprirent la tranchée et relevaient Delmas vivant. Il fut évacué vers Auxerre. Il est aujourd'hui à Orléans. Il va mieux mais il a perdu un œil ».

Les trois annonces suivantes sont publiées dans le journal « La Dépêche ».

- 26 août 1914 : « La nouvelle collecte effectuée à Blagnac au profit des blessés a permis de réunir la somme de 436,65 francs. »

- 6 juillet 1916 : « Concert de bienfaisance au ramier de Blagnac avec Duffaut de l'Opéra et Galinier du Capitole. Concert de la ligue des boys scouts. Gratis pour les soldats blessés. »

- 13 juillet 1917 : « Ramier de Blagnac : Concert au profit des prisonniers de guerre. » Malgré tant d'inquiétudes et de soucis, les Blagnacais connaissent donc aussi de rares moments de gaieté qui témoignent de leur courage à surmonter les situations les plus dramatiques.

L'OMBRE DE LA GUERRE

Pendant les quatre années de conflit, soixante-treize soldats blagnacais meurent

pour la France. Beaucoup étaient mariés, quelques-uns des pères de famille. Antoine Pagès, par exemple, tué dans la Marne en 1915, laisse sa petite Mimi orpheline. (Lettre reproduite dans le numéro 15 de notre revue, page 25). La plupart avaient moins de vingt-huit ans. Jean Lagrange, Jean Baptiste Peyrouset et Michel Lacaze tombent à dix-neuf ans à peine et les trois frères Mazel âgés respectivement de vingt, vingt-deux et vingt-trois ans sont fauchés par la mitraille les uns après les autres.

Le maire de la commune entouré par deux gendarmes a la pénible tâche d'annoncer les décès de soldats aux familles dont on imagine facilement le désespoir.

A Blagnac comme ailleurs, les habitants vivent dans l'angoisse de ces terribles nouvelles qui s'abattent sur la communauté villageoise avec une dramatique régularité. Les soldats blagnacais blessés sont également très nombreux mais les archives municipales ne conservent la trace que des mutilés et réformés bénéficiaires de soins médicaux gratuits. En tout une soixantaine d'après l'état fait le 1er janvier 1929. La description de leurs blessures atteste de la brutalité de cette guerre pendant laquelle de nouvelles armes aux effets dévastateurs furent utilisées pour la première fois. (Archives municipales de Blagnac 5 Q 15)

Le conflit prend fin le 11 novembre 1918 mais la victoire est amère. A la joie causée par le retour de la paix se mêle la tristesse des parents, des veuves et des orphelins des soldats qui ne sont pas revenus.

Nous avons bien connu plusieurs anciens combattants de 1914-1918 au crépuscule de leur vie. L'importance que leurs témoignages sur la Grande Guerre prenaient dans leurs conversations quotidiennes étonnait autant que la précision de leur mémoire. L'écrivain Maurice Genevoix qui fut des leurs nous donne l'explication de cette attitude dans sa préface à l'ouvrage « Vie et mort des Français 1914-1918 ». A propos de leur retour à la vie civile, il écrit :

« Ils ont essayé de vivre en respectant les règles du jeu. Ils ont eu un métier, des enfants comme tout le monde. Mais à mesure que leur vitalité décline, qu'ils sentent grandir les ombres du soir, leur pensée les ramène de plus en plus souvent vers leur jeunesse martyrisée. »

Citations de Blagnacais publiées dans l'ouvrage :
Livre d'or de la Haute Garonne : Enfants de Blagnac morts pour la France 1914-1915 1916

BARAT Jean

Soldat au 214^{ième}
d'infanterie.
Mort pour la France
a u B o i s - d e s
Chevaliers le 23 sep-
tembre 1914.



CAMBOLIVES Raymond.

Soldat au 226^{ième} d'infanterie.
Tombé glorieusement au Champ d'honneur,
le 10 avril 1915, à Carency.

CONSTANS Jean.

Soldat du 7^{ième} d'infanterie.
Mort pour la France, des suites de blessures de guerre, le 1er juillet 1916, à l'ambu-
lance de Landrecourt.



BEGUE Jean

Soldat au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, section
franche du 1^{er} bataillon.

Mort pour la France, des suites de blessures de guerre,
à Sadul-Bahr (Turquie), le 31 août 1915. Cité à l'ordre
du Corps expéditionnaire d'Orient, par le Général en
chef : « Le zouave Jean Bégué, du 1^{er} régiment de
marche d'Afrique avec la section franche du 1^{er}
bataillon commandée par le sous-lieutenant Moutet,
s'est élancé bravement, sous un feu violent de
mitrailleuses et de mousqueterie à l'attaque d'une

tranchée turque : malgré les pertes, la section a réussi à y pénétrer et à s'y installer
dans une position difficile : y a tenu et résisté pendant près de deux heures et demie
et ne s'est retirée, sur l'ordre de son chef, que lorsque son effectif a été réduit à cinq
hommes. »

CASTEX Antoine.

Soldat au 143^{ième} d'infanterie.
Mort pour la France, le 27 septembre 1915, à la Main-de Massiges (Marne), des
suites d'un coup de feu.



DEJEAN François.

Soldat au 14^{ième} d'infanterie.
Tombé glorieusement au Champ d'honneur,
le 23 décembre 1914, à l'attaque de la cote
200.



DELAS Arnaud-Henri Bernard.

Sergent au 14^{ième} d'infanterie.
Tué à l'ennemi, devant Verdun, le 12 juillet 1916. Cité
à l'ordre du Régiment :
« Tué le 12 juillet, au cours d'une reconnaissance de
terrain, en accomplissant courageusement son
devoir. » Croix de Guerre.

DESCOINS Barthélémy.

Soldat au 7^{ième} d'infanterie.

Mort pour la France, le 10 janvier 1915, à l'hôpital temporaire numéro 37, au Mont-Dore (Puy-de Dôme).

DUFOUR Guillaume.

Soldat au 158^{ième} d'infanterie.

Tombé glorieusement au Champ d'honneur, le 14 mars 1916, au combat de Vaux, devant Damloup (Meuse).

FOURTANIER Pierre.

Sergent au 2^{ième} génie.

Mort pour la France, le 23 décembre 1914, à Montpellier.

GARDES Jean-Pierre.

Soldat au 88^{ième} d'infanterie.

Tombé glorieusement au Champ d'honneur, le 26 septembre 1914, aux Hurlus (Marne).



GRAZIDES Jean.

Soldat au 281^{ième} d'infanterie.

Tué glorieusement à l'ennemi, le 12 octobre 1915.

Cité à l'ordre du Régiment :

«Le 11 octobre 1915, mitrailleur-tireur mortellement blessé en continuant de servir sa pièce sous le bombardement et bien que deux obus aient déjà frappé la tranchée devant elle».



GUIMBAUD Jean-Marie.

Mort pour la France, le 24 octobre 1914, à l'hôpital civil de Baumes-les Dames, des suites de ses blessures.

JOURNAU Jean-Marie.

Soldat du 59^{ième} d'infanterie.

Tombé glorieusement au Champ d'honneur, le 14 janvier 1916, à Roclincourt (Pas-de-Calais).

LACAZE Michel-Marie.

Soldat au 97^{ième} d'infanterie, 8^{ième} compagnie.

Tué glorieusement à l'ennemi, devant Souchez, le 27 septembre 1915, à l'âge de 19 ans.

LATGE Jean.

Soldat au 283^{ième} d'infanterie.

Mort pour la France, le 10 mars 1916, à l'hôpital de Vadelincourt, des suites de ses blessures.

MONCAMP Jean-Marie.

Soldat au 80^{ième} d'infanterie.

Tombé glorieusement au Champ d'honneur, du 14 au 15 décembre 1915, au combat du Bois 40.

RESPAUD Pierre.

Soldat au 80^{ième} d'infanterie.

Mort pour la France, le 2 juin 1915, au Bois de Bareth, des suites de ses blessures.

Jacques Sicart et Robert Espanol.

Nous remercions vivement M. Georges BARAT dont la documentation nous a été précieuse

Sources :

Livre d'Or de la Haute Garonne. DAVIA DE PRECOURT éditeur.1917.

GENEVOLX (Maurice) : Préface à « Vie et mort des Français 1914-1918 ». Hachette. 1959.

PERREUX (Gabriel) : «La vie quotidienne des Français pendant la Grande Guerre». Hachette. 1966.

Archives municipales de Blagnac : liasse 5 Q 15.

Archives départementales de la Haute Garonne : Journal « l'Express du Midi ».

Journal « La Dépêche ».

LE DROIT AU LOISIR

L'EMBELLIE

« Le Front Populaire a été une espèce d'embellie dans des vies difficiles et obscures ».
Léon Blum devant ses juges à Riom.

La promenade des Cafés : Les années de gloire

Nous avons vu dans le numéro précédent de cette revue comment les Toulousains avaient su apprécier au cours des siècles les charmes de notre commune, ce privilège ayant été pendant longtemps réservé aux plus fortunés d'entr'eux.

Au lendemain de la première guerre mondiale, grâce à la diminution progressive des horaires de travail, ils étaient de plus en plus nombreux sur les bords de la Garonne, surtout le dimanche unique jour de repos de la semaine, profitant de ce temps libéré. Le tramway, la bicyclette amenaient les pêcheurs à la ligne, les amateurs de bal dominical, de pique-nique, de baignade et aussi de fritures de goujon. C'étaient les années de gloire de la Promenade des Cafés et Restaurants.

La crise

Mais partout en France, l'atmosphère s'alourdit. Crise économique, chômage, agitation et violence de groupes fascistes menaçant les institutions républicaines suscitent des réactions dans tout le pays, l'inquiétude grandissant avec l'installation de régimes autoritaires chez nos voisins immédiats. Des comités antifascistes sont créés, de puissantes manifestations ont lieu, dont une à Toulouse avec affrontement tragique avec la police.

A Blagnac, les délibérations municipales reflètent ces préoccupations : nombreuses évocations du chômage avec embauche de chômeurs pour effectuer certains travaux (construction de l'école de filles), protestation contre les décrets-lois qui « s'ingèrent abusivement » dans les affaires communales, portant atteinte « à une de leurs prérogatives essentielles », les finances et le salaire des employés communaux (26 août 1935 A.M.).

La riposte

La situation évolue très vite. En 1935, la gauche française s'unit « Pour le pain, la paix, la liberté ». En mai 1936 la victoire du « FRONT POPULAIRE » aux élections législatives est éclatante et s'accompagne d'une explosion sociale sans précédent. En

juin 1936, Léon Blum est désigné Président du Conseil des Ministres. Quelques jours après sont adoptés, parmi d'autres, deux textes de loi inconcevables quelques semaines auparavant, l'un institue la semaine de quarante heures, l'autre, voté à la Chambre par 563 voix contre 1, deux semaines de congés payés (12 jours ouvrables) pour tous les travailleurs.

Léo Lagrange, désigné pour diriger le tout nouveau Secrétariat aux Sports et aux Loisirs, aura pour tâche de faciliter la transformation du temps ainsi libéré en autre chose qu'un temps de « non-travail », tâche plus complexe qu'il n'y paraît.

Les congés payés

Dès juillet 1936, pendant les vacances scolaires (jusqu'au 1^{er} octobre) tous les travailleurs des usines, des bureaux, des magasins pourront, pendant deux semaines, ne pas se lever tôt pour aller « au boulot ».

Qu'ils soient cheminots, ouvriers à la cartoucherie ou dans de petits ateliers, travaillant à l'hôpital tout proche, les Blagnacais (et quelques rares Blagnacaises) vont eux aussi profiter de ce nouveau droit.

Pour la très grande majorité, cela ne leur était jamais arrivé. Ils disent : « Tu crois que le patron va nous payer pour ne rien faire ? ». Eh bien, oui ! Pour la première fois, souvent d'une longue vie de travail, ils ont été payés « pour ne rien faire ». C'était



si inattendu que, pour certains, en particulier les plus âgés qui à cette époque envisageaient de travailler aussi longtemps qu'ils en auraient la force avant d'être pris en charge par leurs enfants, ce fut un peu le désarroi. Comment utiliser ce temps libéré ? Un billet de réduction des chemins de fer (40% et parfois 60%) fut bien obtenu des Sociétés de chemin de fer (la S.N.C.F. ne fut créée qu'en 1937). Mais où aller ?



Moyens de transport, lieux d'hébergement, tout est à créer. Les

«salopards en casquette saucissonnant sur les plages» réservées aux privilégiés, image véhiculée par des journaux de droite, ce n'est encore qu'une légende. En réalité, flânerie, bricolage, jardinage pour les Blagnacais, visites à la famille éloignée, un peu de lecture, petite randonnée et quinze jours sont vite passés. A noter toutefois qu'à partir du mois d'août, 560.000 billets « congés payés » ont été délivrés par les chemins de fer. C'est ainsi que les « congés payés » commencent une longue, longue histoire.

Blagnac et les nouveaux loisirs

Cette véritable révolution culturelle qui légalise désormais le « droit au loisir » n'apparaît pas comme un des problèmes majeurs de la gestion municipale. Pourtant certains élus ne tardent pas à mesurer l'intérêt de ces nouvelles lois et de ce nouvel état d'esprit. Les promenades à vélo, les pique-nique, le bal du dimanche, les restaurants vont-ils continuer à attirer les Toulousains ou ceux-ci vont-ils aller se distraire ailleurs ? Dès novembre 1936, quatre conseillers municipaux déposent un programme de travaux importants à réaliser, considérant que « les communes situées dans les banlieues des grandes villes bénéficient d'une situation privilégiée », que « cet exode est une source de profit » et que « toute commune a intérêt à attirer chez elle le plus de citadins possible ». Mais Blagnac ne connaît pas « l'afflux de visiteurs que l'on pouvait escompter » car il n'a pas suivi les lois du progrès... « l'hygiène est insuffisante... l'aspect débraillé et peu soigné... le ramier peu ou pas entretenu et bordé d'un canal sans eau » où se déversent les immondices du village. Ces élus, clairvoyants avant l'heure, essaient de convaincre leurs collègues de ne plus considérer les dépenses d'hygiène comme « improductives », car ils semblent plus préoccupés par leurs productions maraîchères « certes respectables car elles sont indispensables à la métropole voisine ». Le programme ambitieux de travaux proposés permettrait à Blagnac de continuer plus que jamais à attirer les Toulousains.



Une partie sera réalisée peu après... le reste attendra bien longtemps encore. D'autres réalisations inconcevables à cette époque auront lieu un demi-siècle plus tard.

Les citadins continueront toutefois à venir à Blagnac, grâce surtout à la « semaine anglaise », la bien nommée pour désigner le samedi (complet ou seulement après-midi) libéré par la semaine de 40 heures, la semaine « des deux Dimanches ».

Les auberges de jeunesse

Si les Français, déjà engagés dans une vie professionnelle et familiale, ont quelques difficultés pour profiter pleinement de ces nouvelles tranches de « non-travail », les plus jeunes par contre, ouvriers ou étudiants, garçons ou filles, beaucoup de jeunes enseignant(e)s s'engagent dans cette voie avec enthousiasme. Cette nouvelle philosophie inhérente à la création d'un Secrétariat aux Sports et aux Loisirs, le désir d'une plus grande indépendance, la pratique généralisée du vélo, la naissance du camping sauvage et surtout l'existence des « Auberges de Jeunesse » vont les encourager.

Ce mouvement développé en Allemagne, mais aussitôt récupéré par Hitler avec le souci d'embrigader la jeunesse au service de l'idéologie nazie, va connaître en France un développement absolument opposé dans sa motivation.

En 1929, la première Auberge avait été créée à Bierville par Marc Sangnier, fondateur du mouvement chrétien progressiste « Le Sillon », très soucieux de promouvoir l'Education Populaire. En 1933, il en existait déjà 45. Les adhérents étaient regroupés dans la « Ligue Française des Auberges de Jeunesse » (L.F.A.J.).

En 1934, Monsieur Grunebaum-Vallin, vice-président du Conseil d'Etat, soutenu par diverses organisations syndicales, laïques, politiques comme « Amis de la Nature », « Jeunesse laïque et républicaine » et bien d'autres, a créé le « Centre laïque des Auberges de Jeunesse » (C.L.A. J). Aidé souvent par des municipalités progressistes, ce mouvement se développe rapidement. En 1936 existent 229 Auberges et 900 en 1939. Le Sous-Secrétariat d'Etat aux sports avait apporté tout son soutien, tout en précisant par la voix de Léo Lagrange : « organiser les loisirs et les sports dans un pays démocratique ne peut consister à placer les individus sous le contrôle de l'Etat dans l'emploi de leur temps libre ».

Dans ces deux mouvements, la L.F.A.J. et le C.L.A.J., on retrouve « l'esprit ajiste », le goût de la nature, de l'effort, d'une vie affranchie du confort, l'amour du voyage, le désir de liberté et aussi le sentiment d'œuvrer pour la paix grâce à ces rencontres fraternelles de jeunes venus de pays voisins, si différents et pourtant tellement sem-

blables. La boucherie de 14-18 est encore dans les mémoires et la menace d'un autre conflit est bien présente !.

Allons au devant de la vie. Allons au devant du bonheur.

Une Auberge est une maison placée sous la responsabilité d'un père ou d'une mère aubergiste chargés de veiller au respect des règles de camaraderie dans la vie communautaire. On peut y dormir, y faire un peu de cuisine. Les séjours sont réduits à quelques jours seulement pour une contribution modique à l'entretien.

Les jeunes adhérents vont d'une auberge à l'autre, le plus souvent à vélo mais aussi en train plus vélo, à pied et même en « stop » très utilisé, les voitures pourtant rares acceptant volontiers ces voyageurs supplémentaires.

Le costume et l'équipement de « l'ajiste » sont adaptés à cette nouvelle vie et absolument inédits : jupes-culottes pour les filles, pantalons de golf et, en été, la culotte courte que les garçons retrouvent après l'avoir abandonnée à l'adolescence et que

AU DEVANT DE LA VIE

D'abord, Ajiste ou campeur, que tu sois musicien ou non, que tu sois ténor ou basse-taille, chante. Mais ne braille pas.

les filles adoptent, malgré les critiques et les quolibets de gens offusqués. Avec les chansons de marche, le sac à dos couronné d'un sac de couchage et d'une couverture, les sacoches de vélo lourdement chargées, les ajistes «s'élançant en chantant... au-devant du bonheur », comme dit leur chanson.

Camping au bord de Garonne

Il n'y a pas eu d'auberge à Blagnac, mais quelques jeunes blagnacais, garçons ou filles, avaient rejoint l'un ou l'autre de ces mouvements. Fidèles à l'amour de leur village, ils n'eurent aucun mal à convaincre des camarades toulousains de venir en



Dans les ramiers de Garonne, un dimanche d'été de 1937 ou 38. (Collection G. Ricard)

promenade dans les «ramiers », et même d'y camper « dans l'île », c'est à dire «Pecette », alors merveilleusement boisée. L'eau du fleuve tout proche était parfaite pour la baignade mais aussi la toilette ou le lavage de la vaisselle. C'était un moment de vie rustique dans la joie, les chansons, une camaraderie qui n'ex-

cluait pas des discussions passionnées sur des sujets divers : la guerre d'Espagne, la montée du fascisme aux frontières ou les mérites respectifs de Tino Rossi et de Charles Trénet, ce dernier enthousiasmant bien des jeunes. A leur départ, aucune trace de leur séjour ne subsistait, les ordures étaient enterrées, le sol aplani si nécessaire, nul besoin d'équipes de nettoyage... comme un demi-siècle plus tard.

Premier congrès du C L A J à Toulouse

Comme dans d'autres régions, les ajistes toulousains s'étaient regroupés, formant un « Club d'usagers », créant un Foyer et une Auberge, aidés par les élus de la ville et du département. Ce fut l'occasion d'organiser, en juillet 1938, l'inauguration de ces lieux et le premier Congrès national du C.L.A.J., une exposition à l'école des Beaux-Arts et un vaste rassemblement de campeurs sur la prairie des Filtres. Madame Grunebaum-Vallin, Madame Lagrange, le père Soulé (père aubergiste de Toulouse), de nombreuses personnalités toulousaines ou nationales et surtout Léo Lagrange (qui n'est déjà plus ministre) y sont chaleureusement accueillis.

Pendant une année encore l'embellie rayonnera : congés payés, 40 heures, auberges de jeunesse, voyages, camping, vélo, tandem, initiation au ski, à l'aviation, à la vie intellectuelle et artistique, éditions bon marché d'œuvres littéraires, expositions, spectacles, jeunes et moins jeunes malgré les nuages menaçants qui ne cessent de grandir, vivent quelques semaines, quelques mois de vie paisible, droit au travail, droit au loisir !.

Mais cela ne durera pas !.



Au camp de la Prairie des Filtres, le Président du Comité Régional des Auberges de Jeunesse, des Ajistes et Léo Lagrange. (fonds Caussat)

LA TRAGÉDIE

La drôle de guerre

Août 1939. Mois des vacances, mais déjà quelques mobilisations ternissent l'atmosphère. Tout le monde sait bien « que la mobilisation n'est pas la guerre ». Le 3 septembre 1939, elle est pourtant là ! Les jeunes gens, les hommes partent, se préparant à une boucherie « comme en 14 ». Ils n'ont pas le choix. Le travail quotidien, les 40 heures, les congés payés, tout est anéanti. La « drôle de guerre » commence.

La « défense passive » s'organise. Les lumières sont camouflées, des tranchées creusées dans les ramiers. Sans l'aide des chevaux réquisitionnés, les femmes, les adolescents doivent assumer les travaux des champs aux côtés des hommes plus âgés. Commence l'attente des nouvelles de l'époux, du frère, du fils.

Pourtant, quelques toulousaines viennent encore à Blagnac promener les enfants, rendre visite à la famille, commencer peut-être à chercher un peu de ravitaillement qui tend à se raréfier sur les marchés.

Sur le front, c'est le calme. Les deux armées campent face à face, dans le froid très sévère cet hiver-là. A peine quelques escarmouches. C'est vraiment une « drôle de guerre ». Les combats acharnés sont plus loin, en Pologne, en Finlande, en Norvège, en Syrie.

La débâcle

Le 10 mai 1940, c'est la grande offensive allemande. Blagnac, qui héberge beaucoup de réfugiés espagnols chassés par les troupes de Franco, mais aussi des militaires affectés à l'aérodrome ou des travailleurs de l'atelier de réparation de l'armée de l'air dans les locaux de l'école de filles, va bientôt accueillir, en masse cette fois, de bien curieux touristes. C'est la débâcle. Accourus de Belgique, du nord de la France, de Paris, fuyant devant l'armée allemande, les réfugiés affluent. Toulouse déborde, les rues sont des dortoirs. Tous les lieux publics sont occupés. Classes, préaux et cours des écoles, hôtels, salles de bal, granges, pièces vides, Blagnac, comme la métropole, fait l'impossible pour accueillir ces gens dans le désarroi. Le couvre-feu est institué : fermeture des cafés à 23 h 30 le 13 mai, puis 22 h 30 le 30 mai... le 17 juin à 21h. Les terrasses sont interdites.

L'armistice

Le 24 juin, les combats s'arrêtent. Les spectacles éventuels, (à Blagnac, le cinéma), peuvent être ouverts jusqu'à 24h. Mais les restaurants et débits de boissons voient leurs contraintes maintenues avant d'en connaître de nouvelles, les difficultés de ravitaillement se développant rapidement. « Une ligne de démarcation » partage la France. La côte atlantique et la région du nord de la Loire sont directement sous le contrôle de l'Allemagne. La zone sud est dite « libre » jusqu'en novembre 1942, où elle sera à son tour occupée par l'armée allemande.

Dès juin 1940, Philippe Pétain est le chef du gouvernement de cette zone, appelé « Gouvernement de Vichy ». Il définit aussitôt sa politique. La REPUBLIQUE et sa devise « Liberté, Egalité, Fraternité », responsables de nos malheurs, sont supprimées. L'ETAT FRANCAIS et « Travail, Famille, Patrie » les remplacent. Terminée, cette idéologie de bonheur possible. Plus de loisirs pernicious, sources de paresse et de tous les vices. L'heure est à l'effort, à la « Révolution nationale », au « Retour à la Terre ».

Une certaine mystique de la jeunesse se développe. L'Etat compte sur elle et son enthousiasme pour en finir avec ce passé et participer au redressement moral de la France vaincue. Dans cette optique, deux formes de regroupement sont créées avec le souci de contrôler leur développement. Il est bien sûr hors de question de laisser croire qu'il s'agit de collaborer à l'effort économique de l'Allemagne toujours en guerre contre l'Angleterre et la Russie.

Les Chantiers de Jeunesse. Les Camarades de la Route

Beaucoup de jeunes hommes ont été mobilisés sans avoir eu le temps d'être tout à

fait équipés et encadrés. Très vite le nouvel état les rassemble, de préférence loin des grandes villes dans des « chantiers de jeunesse », où ils sont occupés, non sans difficultés, à divers travaux. On essaiera de les embrigader au service de l'idéologie nouvelle.

Par contre, les associations de loisirs déjà existantes, le C.I.A.J. et la L.F.A.J. sont immédiatement dissoutes et remplacées par « les Camarades de la Route ». De nombreux ajistes y adhèrent avec le souci de sauvegarder leur mode de



Les fanions des deux Auberges. A gauche, celui de la « Ligue française des A.J. », à droite celui du « Centre Laïque des A.J. ». (coll. G. Ricard)

vie fraternelle et leur conception de la liberté. Quelques-uns seront séduits par le nouveau régime, Mais la plupart profiteront de cette couverture légale pour le combattre : protection de juifs, distribution de propagande puis passages vers l'Espagne ou le maquis, en bref, actions clandestines de résistance. Il est vrai que des jeunes embrigadés dans les « Chantiers de Jeunesse » suivirent des chemins parallèles, en particulier lors de la création du S.T.O. en 1943 (Service travail obligatoire). Ces diverses situations se retrouvent chez les jeunes blagnacais, qu'ils soient embrigadés dans les « Chantiers de Jeunesse » au recrutement masculin ou qu'ils (ou elles) adhèrent aux « Camarades de la Route ». A ma connaissance, seule Germaine Ricard fait partie de ces derniers. Si de nombreuses randonnées à vélo furent effectuées avec les « Camarades » pour le plaisir, elles lui permirent aussi d'être capable de réaliser des « liaisons », parfois difficiles, toujours dangereuses, mais utiles dans la Résistance.



Toulousains à Blagnac - Loisirs insolites

1940-41-42... Les années passent, les conditions de la vie quotidienne sont de plus en plus difficiles. Les Toulousains ont faim. Tous ceux qui possèdent ou peuvent louer un petit bout de terrain cultivent des légumes. A Blagnac, près de l'entrée de l'usine, à l'emplacement approximatif du siège de l'Airbus, sont aménagés des « Jardins ouvriers » pour les travailleurs de l'usine.

Notre commune compte alors à peine plus de 2000 habitants. La très grande majorité de son territoire est cultivée : blé, vigne, pommes de terre, carottes, choux-fleurs, volailles, produits miraculeux, introuvables sur les marchés toulousains. Rien d'étonnant à ce qu'ils attirent nos voisins. Tous les moyens de transport sont valables, les jambes, le vélo (si l'on a des pneus), le tramway, qui n'a pas été réquisitionné comme les autobus et n'a pas besoin d'essence, et aussi le petit train qui n'a jamais connu un tel succès. Et c'est la course au ravitaillement, malgré les risques : contrôle de l'octroi, confiscation par le contrôle économique, contrôles d'identité, couvre-feu, barrages filtrants organisés par l'armée d'occupation...

Drôle de tourisme ! Drôles de randonnées ! Quel bonheur si l'on a pu rapporter un chou-fleur, quelques pommes de terre, un poulet ou 6 œufs !

Les cafés - Les restaurants

Les cafés sont ouverts mais doivent respecter les horaires de fermeture et de couvre-feu qui varient avec l'évolution de la situation. Les lumières sont camouflées, les vitres peintes en bleu, des patrouilles circulent. C'est dire que la vie nocturne n'est guère animée. Il y a aussi « les jours sans » et « les jours avec », selon que la vente de boissons alcoolisées est autorisée ou interdite.

L'un d'entr'eux au moins, l'Hôtel des Terrasses, que nous avons évoqué dans le précédent numéro, accueillit de singuliers touristes qui ne recherchaient pas du ravitaillement. Monsieur Vergé, son propriétaire, avait au début de 1941 rejoint le mouvement « Libération » et « permit dans son hôtel la tenue de plusieurs réunions clandestines importantes, notamment en 1943 ». (Attestation du 1er juillet 1946-signée par Curvale et Lucie Aubrac). Le document ne mentionne pas le menu des repas éventuels servis par l'hôtelier, autrefois spécialiste de la friture de goujons que l'on peut encore pêcher, fut-ce en braconnant. Mais où trouver l'huile nécessaire ?

En août 1943, l'hôtel est réquisitionné, les Allemands s'y installent. Paul Vergé devra

Il permit, dans son hôtel, la tenue de plusieurs réunions clandestines importantes ; notamment, en 1943, une réunion du M. O. F. (organisé par notre camarade Julien Fougus, du Comité Directeur de Libération), réunion au cours de laquelle fut établi un projet de programme économique et social de la Résistance ; projet communiqué à Alger (à cette réunion assistaient notamment : Laurent Saillant, Ferris, Cassabon de Sète, Fougus etc.)

Son hôtel ayant été réquisitionné, M. VERGÉ a quitté Blagnac en août 1943, mais dans sa nouvelle localité, GRENADE, il continua à maintenir les contacts et assurer les liaisons nécessaires, notamment après les arrestations qui dans ce 2ème semestre de 1943 jetèrent un certain trouble dans l'organisation départementale de la Résistance.

2 attestations ont été signées
par le liquidateur Régional (Curvale)
et la liquidatrice Nationale (Lucie Aubrac)

Extraits de documents évoquant le rôle joué par M. Vergé et son «hôtel des Terrasses»
notamment en 1943. Signature : Curvale et Lucie Aubrac.

se réfugier à Grenade où il continuera son action clandestine. C'est là que Germaine Ricard ira un jour le rencontrer pour connaître le mot de passe indispensable pour porter un message à des maquisards voisins : « Maréchal nous voilà »

LA FIN DU CAUCHEMAR - VERS DE NOUVEAUX LOISIRS

Août 1944, les Allemands s'enfuient. Mai 1945, la guerre est terminée ! La vie est encore difficile ; les prisonniers de guerre, les survivants des camps reviennent peu à peu. Il faut reconstruire, réparer les dommages de guerre. Le ravitaillement n'est pas encore satisfaisant.

Mais une nouvelle ère commence. La République est rétablie avec sa devise et une nouvelle constitution qui reconnaît l'égalité des hommes et des femmes.

Les lois sociales de 1936 seront améliorées. La semaine de 40 heures et les congés annuels de douze jours sont aussitôt rétablis dès 1945.

Un nouveau développement des loisirs se prépare...

J. Weidknnet.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

- Démocratie nouvelle. 1936. 1966. Trentième anniversaire. Mai 1966.
- Bulletin municipal de la Ville de Toulouse. 42ème Année. Numéro 7. Juillet 1938. (Fonds Caussat).
- Archives municipales de Blagnac. D 28. D 30 D 31.
- Documents et souvenirs personnels.
- TARTAKOWSKY. (Danielle) «Le Front Populaire. La vie est à nous». Découvertes Gallimard. 1996.
- CACERES (Benigno). «Histoire de l'Education populaire». Editions «Peuple et culture». Seuil. 1964.
- CORBIN (Alain). «L'Avènement des loisirs». Editions Aubier. 1995.
- Institut CGT d'Histoire Sociale «Images et mouvements du siècle». Editions France Progrès 1999.

Remerciements à tous ceux qui m'ont aidé à faire revivre cette période, et particulièrement Germaine Ricard et Monsieur Vergé et pour les précieux documents qu'ils ont bien voulu me confier.

L'ATTENTAT DU 66 SPÉCIAL

Pendant l'occupation allemande, lors de la deuxième guerre mondiale, la Résistance française accomplit des actes de destruction tendant à nuire à l'occupant ou à saper son moral, sans toutefois viser la mort des individus.

L'un de ces faits qui ne sont pas ici à approuver ou à désapprouver, toucha le tramway de la ligne 66 : ESQUIROL - BLAGNAC, à une heure, il est vrai, où les Français ne pouvaient circuler.

Les militaires de l'armée allemande cantonnés aux abords de l'aéroport, avaient la possibilité de se déplacer vers Toulouse lors de leurs permissions, et pour cela des services de tramways étaient organisés à leur intention exclusive.

Ces services spéciaux, composés d'une motrice et deux remorques, assuraient les retours vers 23 ou 24 heures. Ces tramways partaient de la Place Esquirol, pour aller soit à Saint-Martin du Touch, soit vers le Pont du Touch de Blagnac. Ils empruntaient le Pont Neuf, la Rue de la République, l'Avenue Etienne Billières, la Route de Bayonne (aujourd'hui Avenue de Grande-Bretagne), le Rond-Point de Purpan, pour arriver à leur destination.

Dans la nuit du 1er avril 1944, alors que le convoi gravissait la rampe devant l'hôpital Purpan, à hauteur de la fontaine près de l'école d'Agriculture, une terrible explosion se produisit au passage de la motrice. Une partie de celle-ci, vu la force de la charge, fut pulvérisée tandis que le châssis resta soudé aux rails.

Malheureusement, les employés payèrent un lourd tribut. Le wattman, M. Fraysse fut déchiqueté. On ne retrouva que la casquette et les chaussures du contrôleur, M. Mirouze. La receveuse, Mme Ramos dut être amputée des deux jambes quelques jours plus tard. Les receveuses des deux remorques, Mmes Portet et Serres, s'en sortirent avec des blessures plus légères.

Parmi les militaires allemands, on compta plusieurs tués et de nombreux blessés plus ou moins gravement.

Le dossier de cet « accident » ne fut jamais traité par la STCRT (actuelle SEMVAT), le personnel fut considéré comme accidenté du travail. Les autorités allemandes s'occupèrent de l'instruction secrète de cette affaire, tant du côté attentat militaire que du côté des familles des victimes.

Cette explosion fit d'énormes dégâts matériels à la voie de tramways, à la voirie, au mur de l'hôpital et aux maisons voisines.

C'est par de telles « petites » actions que la Résistance française continua de montrer sa présence et sa détermination jusqu'à la fin de l'occupation.

J. L. Rocolle

Souvenirs de l'auteur et propos confirmés par J. Périé, ancien Secrétaire Contentieux STCRT.

* * * *

Cet attentat a tellement impressionné Jean-Louis Rocolle, à l'époque à peine adolescent, qu'aujourd'hui, presque 60 ans après, il en garde des souvenirs très précis. Mais, lui-même et ses contemporains en ignoraient en 1944 les circonstances réelles et les vrais protagonistes.

L'« Histoire de la Résistance en Haute-Garonne » de Michel Goulet et Paul Debauges et surtout la « Chronique des Bords de Garonne » d'Henri Soum apportent de précieux renseignements sur ces points.

Des membres de la 35^e brigade MOI (Main d'Œuvre Immigrée) avaient minutieusement préparé ce sabotage, enterrant, dès le début mars, deux caisses de dynamite entre les rails du tramway.

Ils ont guetté et donné le signal de la mise à feu le jour « où ils ont jugé les voitures suffisamment chargées de Vert-de-Gris* ». »

La Dépêche du 3 avril fait état de 19 morts dont 17 allemands et de « nombreux blessés dans un état grave ». Elle précise aussi : « Sur les lieux de l'attentat, on a relevé une caisse de dynamite d'environ 30 kilos qui n'avait pas explosé ».

Pourquoi ? Henri Soum pense que « le dispositif de la mise à feu, s'étant oxydé, n'a pas fonctionné » car « tant que le nombre de voyageurs fut jugé insuffisant, l'opération fut différée, les caisses restèrent enterrées pendant un mois ».

Les Allemands réagirent immédiatement et avisèrent la population « qu'en raison des incidents qui se sont produits dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944, les mesures suivantes ont été prises :

- Couvre - feu sur le territoire de la commune de Toulouse de 21 h 30 à 5 h jusqu'au dimanche 16 avril inclus,

* nom donné aux soldats allemands à cause de la couleur de leur uniforme.

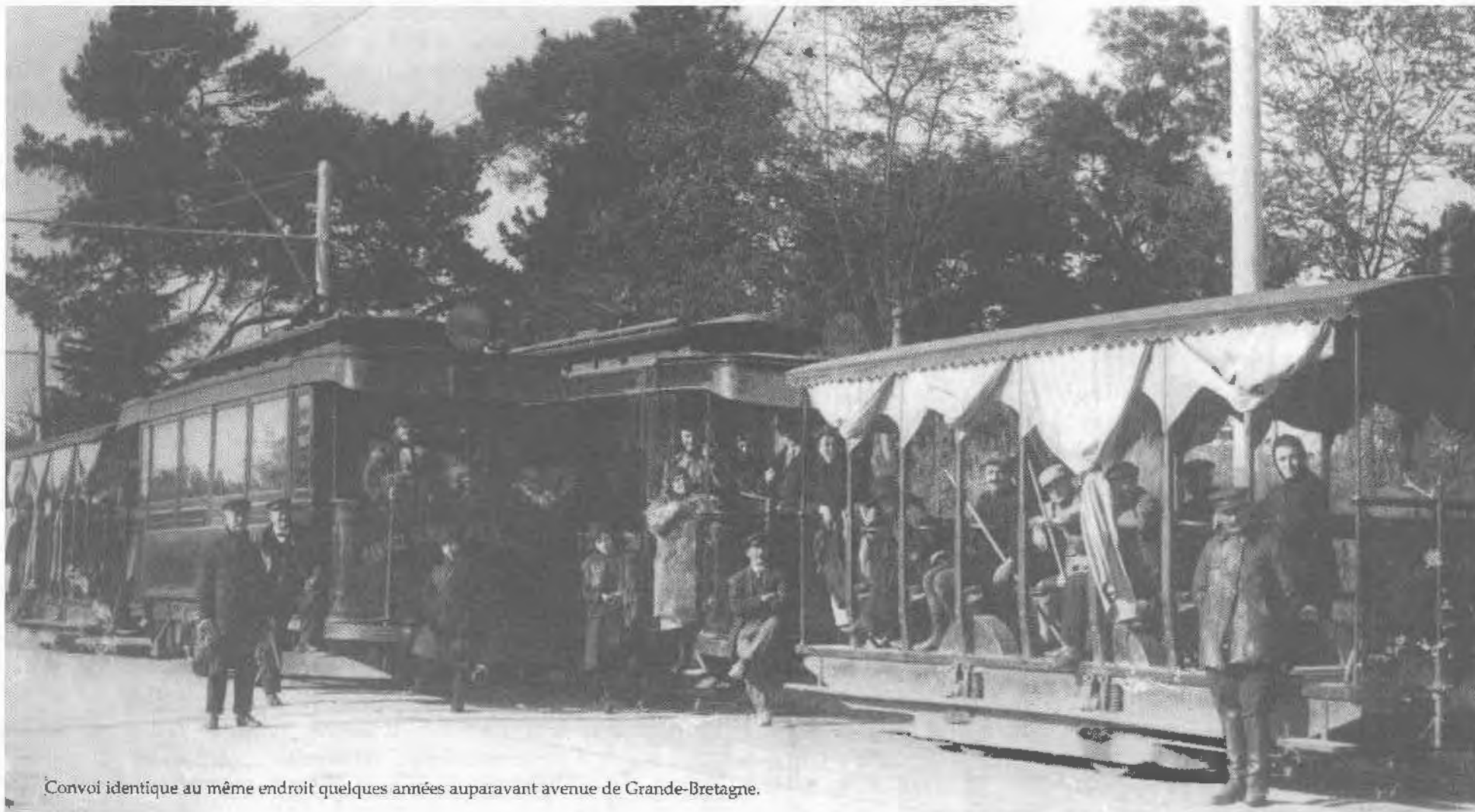
- Fermeture, jusqu'à cette date, de tous les cinémas, théâtres et concerts »

Cette action n'est qu'un des épisodes de la lutte menée à Toulouse par la 35^e Brigade dite Marcel Langer comme celle du drame des Variétés déjà relatée dans le numéro 17 de notre revue.

Le comité de rédaction

Bibliographie :

- GOUBET (Michel), DEBAUGES (Paul), « Histoire de la Résistance - Haute-Garonne », Ed. Milan 1992.
- SOUM (Henri), « Chronique des bords de Garonne - Le vent des Fous - tome 3 », Ed. Signes du Monde 1995.

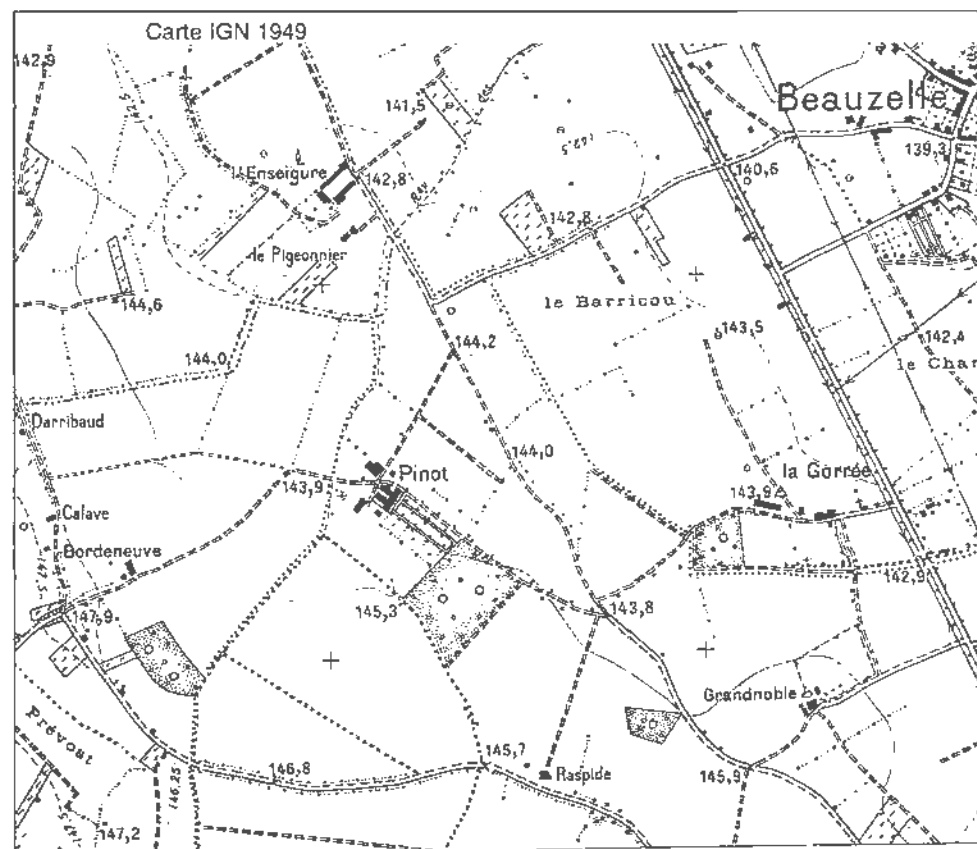


Convoi identique au même endroit quelques années auparavant avenue de Grande-Bretagne.

UN CHATEAU DE LA BELLE AU BOIS DORMANT : PINOT, À BLAGNAC

Cela fait une bonne demi-heure que nous tournons en rond. Quèque coupe le moteur de sa mobylette et extrait une fois encore de la poche intérieure de son blouson une page de cahier d'écolier. Le plan est on ne peut plus clair. Pourtant, il n'indique pas ce fameux croisement où à trois reprises nous avons exploré ces chemins de terre qui ne mènent nulle part ou à quelque vague ferme que des aboiements intempestifs nous dissuadent d'approcher de trop près. Un château, tout de même, ça doit se voir !

Au loin, l'horizon ondule dans la fournaise de cet après-midi d'été. Pas la moindre tour en vue — un château, ça a forcément des tours —, juste un pigeonnier au toit



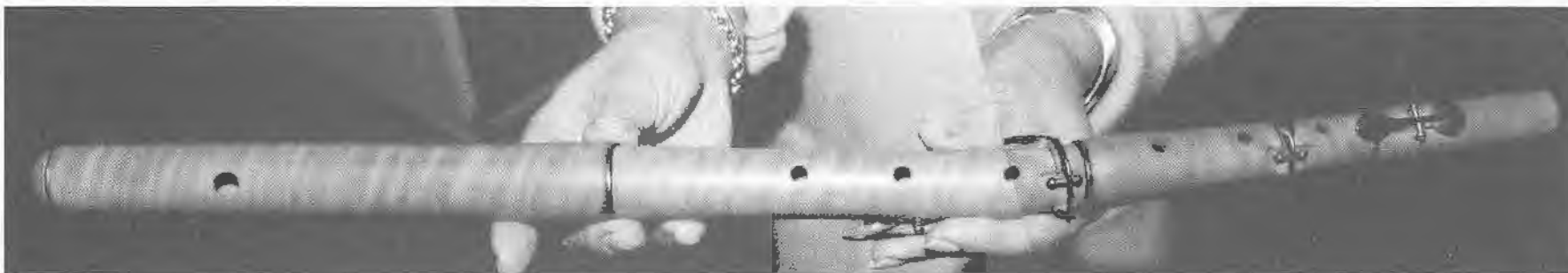
défoncé. Il y a bien une vague masse sombre qui tranche sur les vagues presque blanches des champs de blé calcinés par le soleil. Peut-être un bois ? Nous repartons. Agrippé à l'épaule de Quéque, j'évite comme je peux les ornières du chemin défoncé par les carrioles. Au fur et à mesure que nous avançons, nous comprenons que nous sommes près du but. Le chemin s'élargit en longeant le bois. Nous cachons nos montures dans un fourré et pénétrons sous le couvert. Le bois est étrangement silencieux. De hauts chênes tortueux sont pris d'assaut par une inquiétante végétation de lianes et de plantes grimpantes. Un vague sentier nous conduit à un vieux puits à noria. Les arbres se font plus clairsemés. Et puis, tout à coup, nous le voyons, là, devant nous, immense, comme endormi avec ses volets clos. Il est encore plus beau que tout ce que nous avons pu imaginer !

A voix basse, Quéque commente les instructions du plan. Deuxième fenêtre à gauche de la porte-fenêtre. Le volet n'est pas bloqué. Une vitre cassée permet de passer la main et de manœuvrer l'espagnolette. Ne pas oublier de refermer derrière soi.

Le cœur battant, nous nous ruons hors de l'abri des arbres. Quéque, qui est plus grand que moi, a tôt fait d'ouvrir. Nous escaladons l'appui de la fenêtre et refermons vivement. Nous n'avons qu'une lampe de poche pour deux. Notre pâle lumignon fait surgir du néant un billard, recouvert de livres jetés en vrac. Déjà, nous sommes dans une autre pièce. Il fait frais. Une couche de poussière impalpable recouvre tout. Arrivés dans le vestibule, une imposte vitrée au-dessus de la porte nous dispense une lumière chiche qui nous permet de voir un escalier. Nous montons, sur le qui-vive. Mais nous sommes seuls dans l'étrange bâtisse qui dort. Nous parcourons une à une les chambres de l'étage, puis, entrouvrant un volet, nous découvrons la cour d'honneur noyée de soleil, encadrée par les communs, close d'une immense grille. Pinot, noble demeure chargée d'histoire, fait les honneurs de ses vieilles pierres aux deux galopins émerveillés. Nous sommes en 1956 et nous avons quinze ans.

Nous reviendrons maintes fois à Pinot, comme des dizaines et des dizaines de gamins de Blagnac, de Cornebarrieu et des environs. Une fois, nous serons surpris par le métayer de la ferme voisine et nous repartirons sans demander notre compte. A cette époque, le château et ses dépendances sont restés dans l'état de la splendeur du domaine. Tout est visiblement abandonné et c'est un véritable bond dans le XIXe

Une flûte traversière
trouvée au château.
(photo montage)



siècle à deux pas de la cité trépidante. Le texte qui suit n'a pour prétention que de faire partager ce que nous avons vu et de redonner un instant vie à cette demeure qui a subi bien des vicissitudes. En préalable, il convient de faire une observation. A notre époque où la moindre casserole d'aluminium trône dans un vide-grenier, on peut penser que la description qui va suivre est un récit de pure fiction. Il faut savoir que dans les années 50 et jusqu'au début des années 60, le marché des antiquités n'intéresse pas le grand public. A Gramat, Lot, en 1961, le brocanteur laisse la nuit sur son trottoir (route de Cahors à Brive par Martel quand même) des chaudrons et des bassinoires de cuivre, des landiers, des crémaillères et des lampes en opaline. Pour ce qui concerne Pinot, et bien d'autres cas existent alors autour de Toulouse, l'accès est difficile, les voitures rares, ce qui rend les vols compliqués. Une seule fois, nous avons croisé un pauvre bougre qui allait vers le château avec une charrette.

Nos incursions se sont faites par la façade arrière du château, qui regarde ce que fut le parc. Sur les vieilles cartes IGN, on voit nettement la forme de ce parc, avec ses allées et ses arbres plantés au carré. Revenons en 1956. Le bâtiment lui-même affecte la forme d'un U. La partie habitation est flanquée d'une orangerie au sud-ouest. Le toit, en grande partie effondré, a brisé dans sa chute les grands vases contenant les orangers. Ces vases très courants dans les demeures de luxe venaient souvent d'Anduze (Gard), et sont très recherchés actuellement. Au nord-est existait un atelier essentiellement axé sur la menuiserie. Tout était resté tel : rabots, varlopes, maillets, ciseaux, le grand établi bien sûr avec son valet...

Pénétrons dans le vestibule. Il donne accès à tout le rez-de-chaussée et à l'étage. Le rez-de-chaussée est de plan très simple : un long couloir dessert toutes les pièces. La première est de petite taille, une sorte de boudoir avec une méridienne. Sur la cheminée, une glace et une pendule. Il m'est impossible de préciser le style de la pièce. Lui fait immédiatement suite la salle à manger, vaste pièce splendide, encore que je

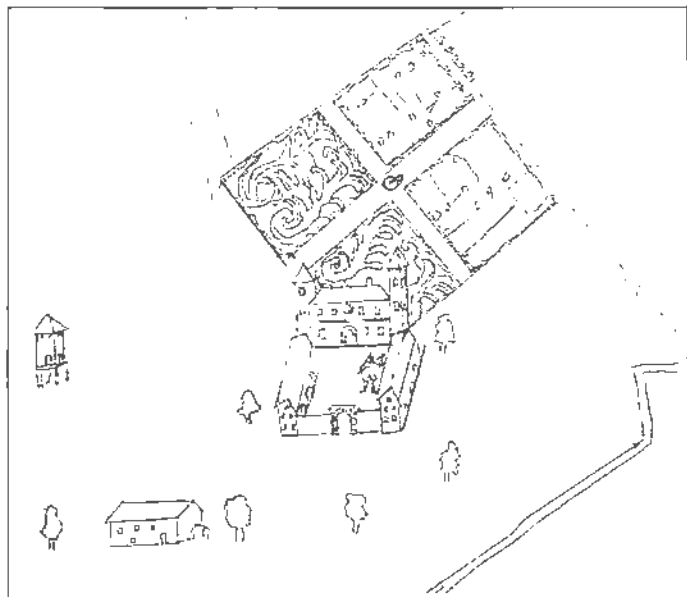
ne l'ai vue qu'à la faveur d'une lampe de poche. Le centre en est occupé par une table ronde (certainement modulable avec des allonges). Au-dessus de la table trône une importante suspension à pétrole en laiton ouvragé avec le globe en opaline verte. Tout autour de la pièce, des dessertes dont je ne peux dire si elles étaient vitrées et qui renferment une quantité importante de vaisselle, assiettes, plats, soupières... Mes connaissances de l'époque ne me permettent pas de trancher : Moustiers, ou Martres-Tolosane, ou autre ?

La pièce centrale, avec porte-fenêtre, est le salon. Elle possède de nombreux sièges, canapés, recouverts de tissu défraîchi, probablement des copies Louis XV et Louis XVI. Une table genre table à jeux. Sur la cheminée, un bougeoir en régule, alliage bon marché remplaçant le bronze dans les produits de moindre qualité et corps central en laiton. J'ai gardé un temps ce bougeoir ; j'ignore ce qu'il est devenu.

Du salon, on passe dans la salle de billard. Ce billard, nous l'avons déjà dit, est encombré de livres, car il y a dans la pièce, adossée au mur opposé à la fenêtre, une bibliothèque et les visiteurs successifs ont fouillé et jeté en vrac ce qui ne les intéressait pas. La plupart des livres sont des livres pieux aux reliures dorées ou des livres de prix scolaires ; il y a aussi de nombreux exemplaires d'une revue populaire intitulée : « Lecture pour Tous », succession de textes sur des sujets variés, datant d'avant 1914. Une grande banquette contre le mur côté salon.

La pièce suivante, de faibles dimensions, ne contient qu'une armoire éventrée, mais dans cette armoire et par terre, entassés, une collection de dizaines et de dizaines d'agendas. Dans ces agendas, consignés jour après jour, tous les faits et gestes du domaine, les achats, les rentrées. La mémoire de Pinot. Quelle mine pour les historiens ! Où sont-ils passés ? Probablement ont-ils fini leur vie dans une décharge ? Grandeur et décadence...

La dernière pièce est un débarras. Un véritable bric-à-brac ! Je ne me souviens que



Le château de Pinot vers 1740 (AM Blagnac).

de deux objets : une palette de peintre en porcelaine et une lanterne inactinique rouge pour développer les photos... à pétrole !

De l'autre côté du couloir, au niveau de la salle à manger, la cuisine. Entièrement nue. Au-dessus de la porte d'entrée, sur une étagère, une batterie de piles qui alimentait certainement le seul éclairage électrique du château.

C'est un grand coffret en bois qui contient des tubes de verre dans lequel on mettait de l'acide. Des électrodes plongent dans les tubes. En fouinant, j'ai toutefois découvert un pichet que je pense être une faïence de Weygood (Angleterre). Sa matière est une terre noire (basalte ?), et elle est tournée (marque au fond : « turned ») dans un moule décoré en creux d'une scène rustique.

Du vestibule, on accède à l'étage par un escalier qui dessert, à mi-hauteur, une sorte de grenier. Ce grenier aurait mérité à lui tout seul une « fouille » minutieuse, car il y avait de nombreuses lettres (beaucoup adressées à Charles Malidat (d ?), rue du Rempart Saint-Etienne à Toulouse, autant que je me souviens), et de nombreuses cartes postales qui feraient la joie de bien des collectionneurs actuels ! J'ai trouvé là une flûte traversière en buis, signée Tulou à Paris, dont la facture la situe dans la première moitié du XIXe siècle. C'était, en ce temps, un instrument très populaire mais qui fut très vite détrôné par le métal et le système de clés Boehm. Il y avait même la méthode...

L'étage proprement dit comporte 4 chambres, toutes de style différent. Celle dont je me souviens le mieux est meublée en mobilier d'époque Empire (jusqu'en 1965-70, on ne faisait pas de copie d'Empire, à l'exception des sièges qui se conservent mal),

en acajou. Il y a le lit bateau, l'armoire dont la poignée est un cygne toutes ailes déployées, en bronze doré, la préhension se faisant par le cou recourbé, le bec touchant le poitrail ; également, un secrétaire à abattant, avec des miroirs biseautés et des colonnes cernées de fûts et de chapiteaux en bronze doré.

Dans toutes les pièces de l'étage, des miroirs, des vases en céramique, des toiles représentant des portraits, beaucoup cassés (les vases) ou crevés (les toiles) par les frondes des vandales en herbe qui trouvaient là un terrain de jeu excitant.

Les vastes communs étaient ceux d'une grande exploitation agricole. Dans l'aile sud-ouest, tout le matériel vinaire, avec des foudres immenses ; dans l'aile nord-est, les charrettes, carrioles, la voiture des maîtres avec ses lanternes à bougies et ses verres biseautés.

Il y a quelques années, je suis revenu à Pinot. Plus besoin de plan, il suffit de suivre les panneaux indicateurs dans l'enchaînement complexe des ronds-points. Des enfants essayaient leurs muscles tous neufs sur d'étonnantes constructions de bois. Un VTT me frôla à la hauteur du barbecue où de joyeux lurons levaient le verre dans l'âcre senteur de la saucisse oubliée sur le grill. Me rapprochant du château, je fus arrêté net par un bâtard de chien qui montrait ses canines. Je fis alors le tour du bâtiment, entre des voitures garées un peu partout. Là, je me trouvai face à la cour d'honneur que je ne reconnus pas, bétonnée de partout. Je crus même distinguer, plantée au beau milieu, une réplique grandeur nature de la fusée de Tintin-on-a-marché-sur-la-lune... Alors, je l'avoue, j'eus un instant de découragement. Pinot méritait-il cela ? N'eût-il pas été préférable que les bulls rasant le château de la Belle au Bois Dormant et scellent à jamais ces souvenirs d'adolescent un peu romantique ? Et puis je me suis dit que l'Histoire s'écrit aussi comme ça, avec ses grandes et ses petites pages, et que nous ne vivons pas dans un musée, et que nous sommes acteurs et témoins vigilants. Témoins. Dire ce qui a été.

Ami qui lis ces lignes, peut-être as-tu toi aussi ouvert subrepticement un volet de Pinot, jadis. Peut-être as-tu gardé un banal objet, une anecdote, le souvenir de ce que je n'ai pas vu. Alors, prends ta plume et apporte ta petite pierre à l'édifice. Pour qu'on se souviens. Pour que les générations à venir ne croient pas que Pinot est un complexe de 30 salles de cinéma en relief ou une usine aéronautique dont on a gardé, comme alibi, un folklorique et malcommode bâtiment d'il y a trois siècles. En attendant qu'un historien se penche sur ce rescapé et le fasse revivre. Pinot le mérite !

Lucien Gratté

LÉOPOLD GALY, UN PILOTE RÉSISTANT

« Piloter des avions avec des croix noires, c'était impensable ».

Léopold Galy, ancien pilote d'essai de nos usines aéronautiques, est décédé à 92 ans, le 17 février dernier. Le but de ces quelques pages n'est pas de retracer toute sa carrière prestigieuse, ce qu'a déjà fait Yves Marc dans la presse locale et dans l'ouvrage qu'il a publié en 1990 « Des avions et des hommes », mais seulement d'évoquer quelques années de sa vie pendant la dernière guerre. Son témoignage et celui d'ouvriers et de cadres de Sud-Aviation ont permis à Dominique Tripier de réaliser un document vidéo de 49 minutes « Des ateliers aux pistes ». (La Résistance au quotidien dans une usine aéronautique toulousaine pendant l'occupation).

Cet ariégeois, né en 1908 avec le siècle et les balbutiements de l'aviation, a consacré sa vie à réaliser le rêve de sa jeunesse, voler dans les plus lourds que l'air. Il le fera dans des appareils aussi divers que celui piloté par Guynemer ou le Vautour supersonique, aussi prestigieux que le Languedoc, l'Armagnac ou la Caravelle.

Yves Marc raconte comment, étant pilote militaire, il accomplit aux commandes d'un petit avion une dangereuse mission confiée par le Ministre de l'Air, Pierre Cot. C'était en 1937, pendant la guerre civile espagnole. Il était chargé d'aller récupérer le trésor de la banque de Bilbao, dans la ville encerclée par les troupes franquistes, pour le mettre en sécurité à Paris. Ce qu'il fit. A cette même époque, effectuant des liaisons entre Biarritz et Bilbao, il put ramener en France des photos du bombardement de Guernica par les avions allemands. La presse étrangère n'était représentée que par un journaliste anglais et le correspondant français de « Ce Soir ». Ces témoignages « allaient bouleverser le monde », ajoute Yves Marc.

Ces missions bien périlleuses accomplies la France étant encore en paix laissent bien augurer de celles qu'il va raconter à Dominique Tripier.

Étant pilote militaire, il participait avec la Patrouille de France aux fêtes d'aviation données dans diverses villes, réalisant les acrobaties habituelles très appréciées du public. C'est là qu'il fit la connaissance de Marcel Doret, pilote civil, très connu des Toulousains émerveillés par les voltiges, vrilles et autres virtuosités qu'il effectuait couramment au-dessus de leur tête. Il lui confia son désir de devenir pilote civil et de se rapprocher de sa région natale. Marcel Doret promit de l'aider et le présenta quelque temps après à l'avionneur Dewoitine. Après quelques mois à l'essai, il fut

embauché pour collaborer à la mise au point des avions Dewoitine : D 500, D 510 et enfin D 520. Ce dernier prototype, le plus célèbre, était un monoplace de chasse destiné à l'armée. Ses performances et son armement, un canon et quatre mitrailleuses, en faisait le digne rival de son homologue allemand, le célèbre Messerschmit.

En 1939, la guerre éclate. Seuls 19 avions ont été commandés et livrés. Brusquement, les commandes deviennent illimitées. L'usine qui tournait au ralenti doit faire face, alors que des ouvriers hautement qualifiés sont déjà mobilisés. En attendant leur retour progressif, on embauche des femmes et des espagnols réfugiés de la guerre d'Espagne que l'on va chercher dans les camps de Rivesaltes ou du Barcarès. Au prix de gros efforts, l'usine réussit à produire 12 avions par jour... alors, ce sont les mitrailleuses et les canons à monter qui manquent. Pendant ce temps, les soldats français scrutent le ciel espérant apercevoir des cocardes tricolores, mais ils n'aperçoivent que des avions avec des croix noires! Léopold Galy fait son travail, effectue tous les essais nécessaires : vrilles, voltiges, pointes de vitesse. En juin 1940, l'Armistice est signé après l'offensive de l'armée allemande et la débâcle. L'usine tourne au ralenti, quelques avions sont destinés à « l'armée de l'armistice » autorisée par le vainqueur. Les essais continuent.

En novembre 1942, les troupes allemandes envahissent la zone Sud, donc Toulouse et l'aérodrome de Blagnac, après le débarquement allié en Afrique du Nord.

La réaction de Léopold Galy est immédiate ; il ne veut plus « rester là ! C'était complètement impensable. Il fallait travailler pour les Allemands, les avions allaient avoir des croix noires. » Il cherche de l'aide pour rejoindre Londres, sans risquer d'être retenu en Espagne. La réponse de l'officier des renseignements contacté est catégorique : « Tu vas rester là. Tu peux rendre des services que personne ne peut rendre. Je te garantis qu'à la Libération tu n'auras aucun embêtement - Parole tenue, ajoute Galy, puisque j'ai la légion d'honneur, la médaille de la Résistance, la croix de guerre avec deux palmes. »

Jusqu'en septembre 1944, Léopold Galy va donc continuer à voler dans les D 520



sortant des mêmes usines, mais portant des croix noires sous les ailes. Il effectue scrupuleusement son métier de pilote d'essai, escorté d'aviateurs allemands, rivalisant parfois avec eux dans les acrobaties. Mais il exerce maintenant une autre profession, clandestine celle-là, il est aussi photographe.

De temps en temps il était contacté par un agent des services de renseignements, faisant des allers et retours France Angleterre, qui chaque fois lui faisait des commandes bien précises : photos de la Poudrerie, de la Cartoucherie, de la Gare de Bordeaux, de l'aérodrome de Blagnac...

Dès que possible, Léopold Galy glissait son appareil de photo dans la poche de sa combinaison de vol sur la cuisse droite et partait toujours escorté de ses collègues allemands. Ces jours-là, Harold, un ouvrier chef d'atelier à l'usine, était la seule personne informée : « En cas de pépin à l'atterrissage, sa mission était de venir récupérer l'appareil et les photos avant les Allemands. Cela n'a jamais été nécessaire. »

Une fois dans le ciel au-dessus de la cible : « Je devais vérifier que personne ne pouvait me voir, je prenais l'appareil dans ma combinaison ; je regardais à droite, à gauche ; je faisais un tour complet ; je baissais la verrière ; je réduisais la vitesse, je jetais un dernier coup d'œil, je prenais 5 ou 6 photos... Rentré chez moi, rue Bonrepos, je développais la pellicule, puis je donnais les photos mais pas les négatifs où j'avais pris soin de découper la trace de l'aile du D 520, pour qu'en cas de



Vue partielle de l'aéroport de Blagnac prise et annotée par Léopold Galy.

découverte on ne puisse identifier l'avion qui avait permis l'opération... J'ajoutais aussi des recommandations : ne pas bombarder la Cartoucherie, trop de maisons à proximité... cela n'a pas été fait... j'espère que mon travail a été utile ! »

Il est permis de le croire, même si d'autres renseigne-

ments que ceux fournis par Léopold Galy parvenaient à Londres, si l'on s'en réfère à la précision des bombardements de mai 1944 par l'aviation anglaise dans notre région, malgré des bavures très regrettables.

19 septembre 1944 : Les Allemands s'enfuient de Toulouse et de la région, craignant d'être encerclés après le débarquement allié en Provence. Mais Léopold Galy, Marcel Doret et leurs camarades ne chôment pas, ils enlèvent les croix noires sur les ailes des D 520, les remplacent par des croix de Lorraine et arment leurs avions : « Les canons et les mitrailleuses ne manquaient pas sur place ». Deux jours après, avec un autre pilote, ils s'envoient vers Bordeaux : « S'il y avait des drapeaux tricolores dans le village, les Allemands n'étaient plus là ! ». Alors les 520 descendaient, survolaient à basse altitude, acclamés par la population en liesse. « S'il n'y avait pas de drapeaux, les Allemands étaient encore là » et tiraient en l'air, comme à Bordeaux où les imprudents purent s'échapper « en volant bas sur la Gironde, tranquille ».

Quand de Gaulle vient à Toulouse, il est accueilli à l'aérodrome de Franczal par la musique de l'Armée de l'Air, les autorités civiles et militaires, mais aussi Marcel Doret, Léopold Galy et leurs camarades de l'escadrille nouvellement constituée.

La guerre continuant dans le Médoc jusqu'en avril 1945, Léopold Galy participe aux opérations et, à ce titre, effectue quelques bombardements, en particulier l'un d'eux à Soulac, ville choisie comme siège de l'état-major allemand.

La paix enfin revenue, il va reprendre son métier de pilote d'essai. Il est aux commandes de l'Armagnac, le 30 juin 1950, quand un tragique accident au décollage coûte la vie à deux Blagnacais, Gabriel Clerc et Michel Leroy, tous deux mécaniciens volants. Il est aux commandes de la Caravelle en panne de train d'atterrissage se posant sur la piste de Blagnac dans l'angoisse générale et sans dommages majeurs. Bien d'autres souvenirs pourraient être évoqués.

Tous ceux qui ont connu Léopold Galy reconnaissent ses qualités professionnelles et, tout aussitôt, évoquent avec émotion son abord familial et sa gentillesse

« J'ai eu beaucoup de chance, j'en ai bien profité et je ne regrette rien ».

Existe-t-il une plus belle devise ?

Jeannette Weidknet.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- MARC (Yves) : « Des avions et des hommes ». Loubatières, 1989.
- La Dépêche - 3 novembre 87 - 18 et 19 février 2001.
- TRIPIER (Dominique) : « Des ateliers aux pistes ». Cerravhis, 1990. (Maison de l'Histoire)



8 décembre 2000 : la revue «Blagnac, Questions d'Histoire» à l'honneur pour son 10^e anniversaire.



Le D. 520 (coll. C.C.M.P.)